



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

Le lundi 23 novembre 2020

Président : M. Scott Simms



Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 23 novembre 2020

• (1100)

[Traduction]

Le président (M. Scott Simms (Coast of Bays—Central—Notre Dame, Lib.)): Bon retour. Je suis heureux de vous voir tous. Je peux voir tout le monde en ligne.

C'est différent pour moi, parce que je suis maintenant dans la salle du Comité. Ici, c'est assez caverneux et il y a un écho; néanmoins, c'est toujours très agréable de voir tout le monde, que ce soit virtuellement ou non.

Maintenant que je suis ici en personne, je tiens à remercier nos interprètes, notre personnel et notre personnel technique. Je ne vous ai peut-être pas remerciés auparavant, mais ce n'est pas parce que je ne pensais pas à vous; c'est parce que je suis ici en personne. Merci beaucoup pour tout ce que vous faites.

Allons-y maintenant. Aujourd'hui, bien sûr, nous poursuivons notre étude. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 23 octobre 2020, le Comité reprend son étude des défis et enjeux auxquels sont confrontés les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport pendant la pandémie de COVID-19.

Nous allons entendre des témoignages pendant deux heures, divisés en deux groupes d'une heure, avec trois témoins au cours de la première heure et trois au cours de la deuxième heure.

Voici nos témoins pour la première heure. Nous allons accueillir, de l'Union des artistes, Sophie Prigent, présidente, et Pascale St-Onge, présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture. Nous accueillons aussi Wonny Song, directeur général et artistique d'Orford Music. Nous accueillons également Lisa Rubin, directrice générale et artistique du Centre Segal des arts de la scène.

Je vois déjà des mains s'agiter. Nous allons entendre vos déclarations préliminaires de cinq minutes ou moins chacune. Je vais vous laisser une certaine latitude, mais évidemment, une heure passe très vite, alors allons-y. Je vous préviendrai au bout des cinq premières minutes.

Nous allons commencer par les deux représentantes de l'Union des artistes. Pourriez-vous lever la main pour qu'on voie qui va prendre la parole, Sophie Prigent ou Pascale St-Onge?

Mme Sophie Prigent (présidente, Union des Artistes): C'est moi.

Le président: Ce sera Sophie Prigent.

[Français]

Je vous remercie, madame.

[Traduction]

Vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Sophie Prigent: D'abord, je vous remercie de nous recevoir et de prendre le temps de nous écouter.

Permettez-moi de commencer mon intervention par les mécanismes de reddition de comptes.

Nous sommes extrêmement conscients que des sommes ont été accordées à la relance de la culture par les différents paliers de gouvernement. Nous en sommes extrêmement reconnaissants. Or, malgré toute la pertinence de ces aides, celles-ci sont surtout dirigées vers les institutions et vers les producteurs. En ce moment, il y a donc des milliers d'oubliés. Ce sont des artistes-interprètes et des professionnels qui font partie intégrante du milieu de la culture et qui vont complètement se retrouver exclus de ces programmes de relance.

Il faut établir des mécanismes clairs de reddition de comptes afin d'assurer que l'argent percole jusqu'aux artistes et aux artisans, et créer des programmes qui vont s'adresser à eux particulièrement. De plus, quand les fonds sont donnés à des institutions ou à des producteurs, les contrats doivent être retraçables, vérifiables et honorés. Cela devrait être une condition sine qua non.

Je vous cède la parole, madame St-Onge.

• (1105)

Mme Pascale St-Onge (présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture, Union des artistes): Je vous remercie.

Des dizaines de milliers de personnes travaillent à forfait ou à la pige et n'ont pas accès au filet social canadien en raison de leur statut de travailleuses ou de travailleurs autonomes. Il est donc urgent de ne pas les laisser tomber, car tant le milieu culturel que le milieu médiatique en souffriraient considérablement.

Nos organisations souhaitent travailler avec les gouvernements et les partenaires sur des solutions structurelles à long terme, car la crise met en relief la nécessité de repenser certains pans de notre filet social, par exemple de faire une révision complète du régime d'assurance-emploi et de créer de réels plans d'aide globaux et structurants pour le secteur. Comme vous le savez, au Québec, les lieux de diffusion seront fermés jusqu'au 11 janvier. Cela fera donc bientôt 10 mois que nous sommes à l'arrêt.

Pour les secteurs d'activité liés à la culture et aux communications qui ne connaissent pas une relance aussi forte que d'autres secteurs, il y a le nôtre, et les personnes que nous représentons se retrouvent dans une situation d'extrême précarité. Nous avons accueilli avec beaucoup d'enthousiasme l'annonce de la Prestation canadienne de la relance économique, ou PCRE, mais certains problèmes subsistent. Par ailleurs, la PCRE est valide pour une durée de 26 semaines.

Parmi les problèmes, il y a le fait qu'aucun mécanisme de diminution progressive de la PCRE n'est en place. Cela veut dire qu'un contractuel reçoit soit l'entièreté de la PCRE, soit rien. Comme il y a un critère relatif à la perte de 50 % des revenus sur le salaire hebdomadaire moyen, cela rend l'accès à la PCRE très difficile pour plusieurs travailleurs autonomes dont le revenu annuel moyen est d'environ 14 000 \$. Quand ils ont gagné plus de 138 \$ par semaine, ils n'ont pas accès du tout à la PCRE, ce qui est extrêmement problématique.

De plus, il y a beaucoup de retards liés à certains processus ou mécanismes administratifs, et les réponses aux demandes se font attendre. Il y a beaucoup d'inquiétude au sujet des dossiers encore à l'étude. Or, nous travaillons dans un secteur fortement ébranlé, et les gens que nous représentons vivent énormément d'anxiété à cause de cette situation.

Je vais laisser ma collègue prendre le relais.

Mme Sophie Prigent: Je vous remercie.

Au bout du compte, en cette période extrêmement difficile pour nos artistes-interprètes et artisans, je pense avoir le devoir de vous adresser mon inquiétude au sujet d'un programme de Téléfilm Canada, soit Talents en vue. Partant d'une très bonne intention, ce programme vise, premièrement, à soutenir un large éventail de cinéastes, de producteurs, de réalisateurs et de scénaristes émergents. Deuxièmement, il vise à accélérer leur carrière en leur donnant l'occasion de créer leur premier long métrage ou leur première série Web.

L'un des critères de ce programme est le suivant: « Le budget moyen pour les projets de longs métrages se situe entre 125 000 \$ et 250 000 \$ mais ne devra pas, de façon générale, dépasser 250 000 \$. » Sincèrement, faire un long métrage aujourd'hui avec un tel budget, c'est problématique. L'Union des artistes doit faire connaître son inquiétude à Téléfilm Canada concernant ce critère particulier du programme.

Compte tenu du plafond imposé, ce sont immanquablement les artistes et les artisans qui se retrouvent à financer les projets cinématographiques portés par les jeunes réalisateurs et réalisatrices. À défaut d'augmenter le financement qu'elle accorde, la société d'État pourrait, minimalement, s'abstenir de plafonner les budgets totaux de ces productions.

Voilà, cela met fin à notre présentation. Je vous remercie infiniment de nous avoir écoutés. Si vous avez des questions à nous poser, n'hésitez surtout pas à le faire.

Je vous remercie, madame St-Onge.

[Traduction]

Le président: Nous vous remercions beaucoup de votre témoignage.

Je tiens également à rappeler à nos invités de parler clairement et lentement pour faciliter l'interprétation. Nous allons vous inter-

rompre si nous ne l'entendons pas, mais essayez quand même de parler le plus clairement possible. N'oubliez pas d'essayer de ne pas parler trop vite. Je vais vous donner le temps et essayer d'être aussi généreux que possible. C'est simplement parce que l'interprétation est très importante pour nous.

Nous entendrons maintenant M. Song, d'Oxford Music.

Allez-y, s'il vous plaît.

• (1110)

M. Wonny Song (directeur général et artistique, Orford Music): Honorables députés de la Chambre des communes, je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole aujourd'hui au nom d'Orford Music.

Situé en Estrie, au Québec, Orford Music est un endroit où les gens viennent du monde entier pour apprendre, créer et interpréter de la musique ensemble, au plus haut niveau. En 2021, nous célébrerons fièrement notre 70^e anniversaire, ce qui n'est pas rien pour un organisme du secteur des arts et de la culture.

Orford Music est un organisme de bienfaisance. Depuis 1951, nous offrons un mentorat et une formation de haut niveau aux musiciens émergents âgés de 18 à 25 ans. Chaque été, notre académie internationale de musique classique, l'une des plus importantes au Canada, accueille des professeurs et des artistes de calibre mondial pour partager leur passion et leurs connaissances avec des centaines de jeunes musiciens principalement canadiens.

Parallèlement aux activités de l'académie, le festival Orford Music attire plus de 25 000 mélomanes chaque été. Nous présentons une soixantaine de concerts, dont plusieurs gratuits mettant en vedette les meilleurs musiciens de l'académie, sur divers sites de notre région. Orford Music est une organisation qui fonctionne 365 jours par année, et qui emploie près de 70 employés permanents et temporaires.

La pandémie a radicalement transformé notre réalité. Notre festival phare, nos réservations de groupe et nos grandes activités de financement annuelles ont tous été immédiatement annulés. Nos revenus autogénérés, qui représentent plus de 60 % de nos revenus, ont disparu du jour au lendemain, et plus de 50 % de notre personnel permanent a dû être mis à pied.

Cependant, Orford Music a eu beaucoup de chance à bien des égards. Grâce à une aide importante de tous les ordres de gouvernement, nous avons réussi à passer à l'enseignement en ligne cet été. Nous avons investi dans les nouvelles technologies et réorganisé notre main-d'œuvre. Nous essayons d'attirer de nouveaux auditeurs et nous cherchons des occasions de remplir notre mission d'autres façons.

Au milieu de tout cela, nous sommes très reconnaissants du soutien que nous avons reçu de vous et des personnes qui comptent sur nous pour continuer à enseigner et à jouer de la musique, même dans les moments les plus sombres. Pour Orford Music, cependant, la véritable menace de la COVID-19 réside dans ses conséquences dévastatrices sur notre planification à moyen et à long terme.

Au cours des mois qui ont précédé la pandémie, nous avons travaillé à la conclusion d'ententes avec des partenaires fédéraux, provinciaux et privés pour nous permettre de revitaliser notre infrastructure vieillissante. Un plan d'affaires avait été soumis au gouvernement du Québec et un comité de financement avait été créé pour approcher les donateurs.

Les édifices d'Orford Music sont reconnus comme des joyaux de l'architecture contemporaine du Québec et ils revêtent une importance historique considérable. Les visiteurs d'Orford Music peuvent même découvrir le Pavillon de l'homme et de la musique original de la légendaire Expo 67 de Montréal, qui a été démantelé, transporté et reconstruit sur notre site.

Notre scène de concert et nos salles de classe ont accueilli des générations de grands artistes canadiens, de Maureen Forrester et John Newark à Gregory Charles, Yannick Nézet-Séguin et Stéphane Tétreault. Bon nombre d'entre eux décrivent leur expérience à Orford comme l'une des plus créatives et percutantes de leur carrière.

Néanmoins, de nombreux hivers québécois ont fait leurs ravages, et les étudiants en musique d'aujourd'hui ont des besoins différents et doivent avoir accès à différents types de ressources pour réaliser leur plein potentiel. Nous avons de très grands rêves, dont une bibliothèque virtuelle pour toutes les activités artistiques sur place et un pavillon technologique de haut niveau pour l'enregistrement de la musique classique. La préservation et l'adaptation de ces édifices sont essentielles pour assurer l'avenir d'Orford Music, et maintenant, la COVID-19 nous prive de la possibilité de remédier à la situation de façon significative.

Orford Music a peut-être traversé la crise immédiate, mais même nos scénarios les plus optimistes suggèrent qu'il faudra des années pour que nos revenus autogénérés reviennent aux niveaux d'avant la pandémie. Nos besoins urgents en matière d'infrastructure n'ont fait que s'accroître au cours de la dernière année.

Nous croyons que la meilleure façon pour le gouvernement canadien de nous appuyer en tant qu'organisme des arts et de la culture est de financer ce genre de projets d'infrastructure essentiels. Sans une revitalisation de nos bâtiments, nous ne pouvons pas poursuivre notre mission à moyen terme. Nous avons besoin de votre aide pour planifier et bâtir l'avenir afin que nous puissions continuer à jouer un rôle essentiel dans la vie des jeunes musiciens, des grands artistes et des Canadiens ordinaires, qui ont plus que jamais besoin de musique.

• (1115)

Notre fondateur, Gilles Lefebvre, a dit que « les arts véhiculent un message rempli de joie et d'enchantement inattendu ». C'est certainement un message vital pour l'époque que nous vivons.

Je vous remercie encore une fois de cette occasion et de votre appui.

Le président: Monsieur Song, merci beaucoup.

Avant de passer au témoin suivant, je tiens à m'excuser. Je vous ai appelé Oxford Music, alors que c'est, en fait, Orford Music.

M. Wonny Song: Oui, c'est Orford Music.

Le président: Oui. Je suis certain que vous l'avez remarqué.

Le nom écrit ici est bien Orford Music. Ce n'est probablement pas une bonne idée de ne pas porter ses lunettes quand on vieillit.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Je vous présente mes excuses les plus sincères.

Nous entendrons maintenant Lisa Rubin, du Segal Centre for Performing Arts.

Mme Lisa Rubin (directrice générale et artistique, Centre Segal des arts de la scène): Merci beaucoup de m'avoir invitée.

M'entendez-vous bien?

Le président: Oui, certainement. Vous avez jusqu'à cinq minutes.

Mme Lisa Rubin: Excellent.

Alors, qui sommes-nous? Qui est le Centre Segal? Nous sommes le plus grand théâtre anglophone sans but lucratif de Montréal, avec un budget de fonctionnement de 6 millions de dollars et 35 employés à temps plein. Nous avons un fonds de dotation très important, que nous sommes très fiers d'avoir constitué, de plus de 28 millions de dollars.

Avant la pandémie, nous étions un merveilleux développeur de nouvelles comédies musicales *Belles-sœurs: The Musical*, qui se dirigeait vers Broadway; *Mythic*, qui allait faire partie de la saison Mirvish; et *Piaf Dietreich (The Angel and the Sparrow)*, à Montréal, un des plus grands succès de Mirvish, qui se dirigeait vers l'Angleterre. Tout allait de mieux en mieux pour nous.

Bien sûr, la COVID est alors arrivée. Nous avons mis à pied une foule de gens.

Oh, et nous venions aussi de remporter le prix du jury, du Conseil des arts de Montréal, pour notre comédie musicale autochtone *Children of God* avec Urban Ink.

Tout allait bien. Mais bien sûr, nous avons dû tout annuler. Nous avons fait beaucoup de choses en ligne. Nous nous sommes réorientés. Nous sommes en train de répéter *Under the Lintel*, une coproduction avec le Théâtre du Nouveau Monde et le Centre national des arts qui devait être présentée en salle à compter de la semaine prochaine. Nous allons maintenant la diffuser en ligne.

Qu'y a-t-il de positif dans tout cela? Ce qu'il y a de positif, c'est que la culture est plus que jamais nécessaire. Nous le savons. Les artistes sont résilients. Nous poursuivons notre mission de rassembler les gens.

En ce qui concerne notre institution, ce que disait l'UDA est intéressant, mais ça va. Dieu merci, nous avons l'appui extraordinaire de nos organismes de financement publics. Nous avons l'appui nécessaire. Nous avons ces suppléments. Nous avons ces incitatifs. Nous avons la subvention salariale. Dieu merci, tout cela aidera nos employés.

D'accord, mais pourquoi sommes-nous ici? Que puis-je vous dire? Notre secteur est, de toute évidence, en train de s'effondrer, de même que toute la carrière des gens. Ils quittent le secteur. Les provinces ont chacune des trajectoires et des visibilités différentes. Au Québec, en particulier, nous avons été ballottés d'un bord à l'autre. Même si nous reconnaissons que tout le monde fait de son mieux, nous sommes toujours à la merci de la santé publique.

Pour gagner du temps, je vais vous donner les cinq principales façons dont vous pouvez nous aider et une de plus en prime.

Il y a d'abord l'assurance. Le théâtre est un investissement direct. Les gens le voient comme le spectacle, mais avant le spectacle, il y a le concept, la création, le développement, la production et ensuite la présentation. C'est intéressant; Téléfilm et Patrimoine Canada ont élaboré un merveilleux plan pour assurer les plateaux de tournage. Les théâtres ont besoin de quelque chose de semblable. On ne peut tout simplement pas continuer d'embaucher des gens dans l'espoir de présenter le spectacle, pour ensuite fermer les portes le soir de l'ouverture. De plus, cela nous oblige à faire de modestes productions, des spectacles avec un seul artiste, parce que si quelqu'un a le nez qui coule, nous devons tout annuler. Nous ne pouvons tout simplement pas prendre ce risque. C'est donc l'assurance.

Deuxièmement, il faut tenir compte de la durée, des délais. Même si nous bénéficions d'un bon soutien maintenant, ce qui nous préoccupe vraiment, c'est la période de rétablissement. Que se passera-t-il lorsque tout ce soutien disparaîtra et que nous serons en phase de rétablissement, probablement pendant deux ou trois ans?

Troisièmement, nous avons besoin que vous preniez notre défense. On s'imagine à tort qu'une pièce de théâtre est comme un concert rock. Mais avec la réduction du nombre de sièges, avec les mesures de sécurité que nous avons mises en place, le théâtre est un endroit très sécuritaire — croyez-moi, j'ai fait la queue chez Winners hier —, surtout compte tenu des efforts considérables que nous avons consacrés à tous les protocoles de sécurité. Lorsque nous entendons des messages du gouvernement selon lesquels les théâtres ne peuvent pas ouvrir, mais les bars et les restaurants le peuvent, cela donne la fausse impression que nos espaces de travail ne sont pas sécuritaires et que nous ne pouvons pas continuer nos activités.

Quatrièmement, n'oubliez pas que « en direct » ne signifie pas « numérique ». C'est un outil d'accès. Nous nous sommes tous tournés vers Internet, mais cela ne remplace pas le théâtre en direct.

Cinquièmement, il faut maintenir les subventions le plus longtemps possible, mais nous avons aussi besoin de programmes pour offrir des incitatifs à la chaîne de production, comme je l'ai mentionné plus tôt, pour le développement, et non pas seulement pour le spectacle. Dans le contexte actuel, il est trop difficile de dire que nous pouvons monter un spectacle; nous avons besoin d'investissements pour pouvoir donner l'argent aux artistes, gérer les attentes et planifier la reprise.

• (1120)

Ce sont mes cinq priorités. Celle « en prime » va dans le même sens que celle de notre collègue d'Orford. Il s'agit de notre infrastructure et de nos besoins en matière de rénovation. Le Centre Segal a entrepris un projet de rénovation en 2015. Nous avons obtenu du financement pour la première phase en 2017 parce que notre toit était en train de s'effondrer. En 2018, nous avons obtenu notre accord de principe du ministre de la Culture et des Communications, ce qui nous a amenés à présenter une demande au ministère du Patrimoine. Nous avons pu embaucher un gestionnaire de projet et poursuivre nos rénovations.

Le temps écoulé nous a obligés à revoir le budget et à faire une nouvelle analyse. Nous sommes maintenant dans une situation d'attente, avec des fenêtres qui tombent en ruine, des pierres qui s'effritent et des sièges vieux de 30 ans. Ne serait-il pas merveilleux pour nous de pouvoir rénover pendant la fermeture? C'est le plus beau cadeau que nous puissions avoir — nous avons planifié ces rénovations depuis 2015 et nous attendions leur financement — pour

revenir avec une organisation forte et donner une raison aux gens de revenir avec nos infrastructures.

Merci beaucoup de m'avoir invitée. J'espère que c'était clair.

Le président: C'était très clair, madame Rubin. Merci beaucoup.

Je veux simplement vous remercier. Vous êtes le premier témoin que j'aie jamais vu se minuter avec un chronomètre. C'est tout un exploit. Je vous remercie d'en avoir pris la peine.

Nous allons maintenant entamer notre tour de questions, où nous passons d'un parti à l'autre. Nous allons commencer par les conservateurs dans un instant.

Avant cela, je voudrais dire aux témoins qui sont ici que, s'ils souhaitent participer à la conversation et qu'on ne leur a pas demandé de le faire, ils n'ont qu'à lever la main pour que l'intervenant puisse vous voir. Je rappelle à mes collègues de jeter un coup d'œil aux autres témoins qui sont là pour voir s'ils veulent répondre à certaines de vos questions.

Nous allons commencer par le Parti conservateur.

[Français]

Monsieur Rayes, vous avez la parole pour six minutes.

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

D'abord, je veux remercier les quatre témoins de prendre de leur précieux temps pour venir nous parler des défis auxquels leurs organisations doivent faire face.

Avant d'aborder les détails liés à l'après-COVID, j'aimerais profiter de la présence des représentantes de l'Union des artistes pour leur poser une question sur le projet de loi sur la radiodiffusion, qui pourrait bien avoir des répercussions sur leur travail par la suite.

Lorsque le projet de loi a été déposé, vous avez dit qu'il était temps qu'il arrive; il était attendu depuis longtemps. Cependant, après certaines analyses, vous avez formulé certaines réserves.

Quels sont les éléments que vous aimeriez voir modifier dans ce projet de loi? Je vous prierais d'être brèves, si c'est possible.

Mme Sophie Prigent: Nous allons déposer un document qui sera très clair. J'ai toute cette information devant moi, mais ce serait trop long de vous la lire. Je sais que le temps est compté.

Nos demandes de modification sont très claires. L'Union des artistes considère important qu'on fasse une distinction entre un produit canadien et un produit original francophone, ce que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, a toujours été habilité à faire auparavant. Il y a certaines inquiétudes parce que, pour nous, ce sont deux choses différentes. Ce qu'est un produit canadien ou un produit original francophone ou anglophone, c'est très clair. Il nous apparaît nécessaire d'aller un peu plus loin dans la définition de produit original canadien.

C'est une première chose. Je ne veux pas trop m'étendre sur le sujet. J'ai le document devant moi, mais il nous faudrait plus de temps pour vous éclairer sur cette question. Nous pourrions certainement vous revenir avec quelque chose de plus étoffé à ce sujet.

Mme St-Onge pourrait prendre la parole pendant que je consulte mes feuilles.

• (1125)

Mme Pascale St-Onge: Il serait important que les entreprises canadiennes en ligne demeurent de propriété canadienne. Il y aurait des améliorations à apporter au projet de loi quant à cet aspect. Il y a aussi le fait que les réseaux sociaux sont d'emblée exclus. Il nous semble que leCRTC devrait avoir la possibilité de se prononcer sur la contribution de certains réseaux sociaux, surtout quand il est question de transactions commerciales.

C'est un survol rapide. Les emplois, la propriété des entreprises et l'éthique sont aussi des questions qui nous préoccupent.

M. Alain Rayes: Je vais poser une dernière question à ce sujet.

Concernant le droit d'auteur, auriez-vous aimé que l'obligation de payer des redevances pendant 70 ans plutôt que 50 ans soit incluse dans le projet de loi du ministre?

On revendique cela depuis très longtemps, et ce serait une mise à jour assez simple à faire pour protéger nos auteurs.

Mme Pascale St-Onge: Je ne suis pas certaine du processus législatif, à savoir si cela s'inscrit dans le cadre du projet de loi sur la radiodiffusion ou de la révision de la Loi sur le droit d'auteur, mais cette révision doit être faite également. Que ce soit dans l'un ou l'autre des cas, évidemment, nous croyons que cette modification doit être apportée.

M. Alain Rayes: Tout à l'heure, vous avez dit qu'il serait important que l'aide du gouvernement fédéral ne soit pas dirigée uniquement vers les institutions et les producteurs, que j'aime nommer les grands joueurs. Souvent, nous oublions les petits travailleurs. Nous l'observons quand des subventions s'élevant à des milliards de dollars sont accordées à des entreprises industrielles et commerciales, alors que les PME affirment avoir de la difficulté à obtenir des prêts et de l'aide gouvernementale et que la paperasse est lourde.

Je retiens de vos propos que les travailleurs autonomes et les artistes ont des inquiétudes, que l'argent ne se rend pas à eux et que d'autres gens sauvent leurs fesses, si je peux m'exprimer ainsi. J'ai bien aimé les trois éléments que vous avez mentionnés. J'aimerais que vous nous en disiez davantage à ce sujet.

Vos inquiétudes semblent sérieuses. Vous avez dit que nous devons nous assurer que toute aide doit être retraçable et vérifiable, et que les contrats des artistes doivent être honorés. Si vous nous en parlez, c'est qu'il doit y avoir des inquiétudes de la part des artistes sur le terrain et des travailleurs autonomes.

Mme Sophie Prigent: Oui, effectivement, et ce ne sont pas seulement des inquiétudes. Je pense sincèrement que c'est la réalité dans notre secteur. Je tiens à vous souligner que nous en avons fait mention à tous les paliers de gouvernement.

Nous sommes très conscients que beaucoup d'argent a été injecté dans le milieu de la culture, mais il y a très peu d'argent destiné directement aux gens sur le terrain. S'ils n'ont pas de contrats, il n'y a pas de traces. Même lorsqu'ils ont des contrats, plus rien ne tient, puisque la pandémie est un cas de force majeure. Il n'y a aucune façon de faire honorer un contrat. La difficulté de notre secteur est que nous sommes des travailleurs autonomes.

C'est un peu la même chose que pour la PCRE, qui se fie à l'année précédente pour ce qui est de la rémunération. Il peut y avoir une différence de 60 000 \$ quant à ma rémunération d'une année à l'autre. Si je me fie à l'année précédente, je peux être fortement pénalisée, car mon salaire n'est pas constant. C'est la réalité des travailleurs autonomes.

Si mon contrat ne tient pas, plus rien ne tient et il n'y a aucune trace. C'est un peu la mentalité qui sous-tend les subventions, quelles qu'elles soient. Nous sommes en règle avec les associations et, tout à coup, il n'y a pas de mesure coercitive ni de traçabilité du contrat. On offre les subventions de bonne foi, mais le Code du travail contient des mesures et des règlements qui les encadrent.

Il faut nous assurer de la traçabilité des subventions accordées. À la limite, cela pourrait être une condition sine qua non établissant que, si les contrats ne sont pas honorés, il n'y a pas de subventions.

• (1130)

Le président: Je vous remercie, madame Prigent.

[Traduction]

Monsieur Housefather, vous avez la parole pour six minutes.

[Français]

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Prigent, madame St-Onge, monsieur Song et madame Rubin, vous représentez un exemple de la grande diversité de la culture québécoise. C'est un grand plaisir de vous compter parmi nous aujourd'hui.

J'ai pris bonne note des commentaires de l'Union des artistes sur la question de la PCRE, et je vais y revenir.

Monsieur Song, je sais que ma collègue Mme Bessette aura des questions pour vous.

[Traduction]

Je vais poser des questions à Lisa Rubin, puisque le Centre Segal est dans ma circonscription, à Mont-Royal. Ce fut un plaisir incroyable de travailler avec cet organisme formidable qui a souvent deux ou trois activités en même temps, entre les pièces de théâtre et les concerts et toutes sortes d'activités incroyables pour notre communauté.

Je tiens à vous féliciter et à encourager le gouvernement du Québec à donner suite rapidement à votre demande de révision des projets d'infrastructure pour la rénovation du Centre Segal.

Mais pour en revenir à la question qui nous occupe, la relance, madame Rubin, vous avez beaucoup parlé des délais. Je pense que les délais sont importants parce que nous pensons tous que lorsque le gouvernement du Québec donnera le feu vert à la réouverture des théâtres, les salles seront autorisées à rouvrir, mais elles ne le pourront pas, parce qu'il faut parfois planifier un an à l'avance l'achat des droits d'un spectacle pour pouvoir le monter. Pouvez-vous nous parler de...? Supposons que le Québec dise que les théâtres pourront rouvrir le 11 janvier. Quand seriez-vous en mesure d'en arriver à des revenus équivalents à ce qu'ils étaient avant la pandémie?

Mme Lisa Rubin: Je vous remercie de votre question et de votre appui constant. Quand nous avons un député qui se soucie des arts, c'est très très réconfortant, alors je voulais simplement vous en faire part et vous en remercier.

Nous en avons eu un excellent exemple au Québec. Nous avons obtenu le feu vert plus tôt cet été, de sorte que les théâtres se sont dépêchés, hâtés, empressés de commencer le travail pour l'automne. Dans les circonstances, tout le monde montait des spectacles avec un ou deux artistes en raison du risque financier et de l'échéancier. Pour présenter une comédie musicale, par exemple, nous faisons la distribution des rôles un an à l'avance, habituellement.

Pour revenir au point où nous en étions auparavant, vous travaillez habituellement sur un projet pendant un à deux ans. Si vous êtes un distributeur ou simplement un présentateur, vous pouvez saisir les occasions qui se présentent et vous préparer en quelques jours, mais lorsque vous créez vraiment, lorsque vous faites vraiment partie de l'écosystème du développement, cela prend vraiment un an.

J'aimerais revenir un instant sur ce que Mme Prigent disait, c'est-à-dire que nous comprenons que, avec nos syndicats — nous travaillons surtout avec la Canadian Actors Equity Association et parfois avec l'UDA —, lorsque nous faisons une offre, selon les règles d'Equity, nous devons signer le contrat dans les 10 jours. Une institution a donc très peur d'annoncer qu'elle va monter un grand spectacle, parce que tout le monde devra être payé en cas d'annulation. C'est ce qui se passe avec *Under the Lintel*.

[Français]

Zebrina. Une pièce à conviction, au Théâtre du Nouveau Monde.

[Traduction]

C'est un spectacle solo avec une équipe complète. Nous avons embauché tous les participants, aux conditions de l'UDA, pour 16 représentations. Nous n'en faisons aucune, mais ils sont tous payés. C'est une perte énorme pour nous, même si le CALQ nous a fourni un appui extraordinaire pour essayer de récupérer une partie des pertes sur les billets, et nous en sommes tous très reconnaissants. Ce qui pose problème, c'est à la fois le montage de ces productions et de savoir que vous allez simplement... Nous voulons que l'argent se retrouve entre les mains des artistes, mais ces changements constants, l'incertitude quant à savoir si ça se fera ou non, nous empêchent de faire quoi que ce soit que nous pouvions faire auparavant. Il faudra un vaccin avant que 10 personnes puissent danser et chanter sur scène.

• (1135)

M. Anthony Housefather: Madame Rubin, pour revenir à ce que vous suggérez, pour vous, la subvention salariale, la PCU, a bien fonctionné. Ensuite, la Prestation canadienne de la relance économique a assez bien fonctionné pour les gens que vous avez dû mettre à pied. J'aimerais poser une question à l'Union des artistes au sujet des gens qui ne l'obtiennent pas.

Vous aurez besoin de quelque chose par la suite. Dans les théâtres et les festivals de tout le Canada, vous aurez besoin d'une période de subvention de transition, d'un programme spécial pour les théâtres, les artistes et toutes les équipes de production qui travaillent là pour vous soutenir entre le moment où la pandémie se terminera pour tout le monde et celui où vous pourrez reprendre votre essor.

Je vais vous demander, à vous et à Mme St-Onge, ce que vous suggérez?

Mme Lisa Rubin: Je vais juste commencer et je laisserai ensuite Mme St-Onge continuer.

D'une certaine façon, notre contrat avec les auditoires et les artistes a complètement changé. Vous avez très bien décrit la période de transition.

De plus, nous devons reconnaître qu'à l'heure actuelle, grâce au soutien, cela va peut-être bien pour nous au bureau, mais il est très difficile d'embaucher des gens. Ceux que nous pouvons embaucher sont très occupés — j'allais avoir un concert, mais la personne en question est trop occupée pour pouvoir le faire — et les autres sont partis; ils ont quitté notre industrie.

Nous devons trouver une façon de soutenir les artistes et les techniciens, de les aider à ne pas nous quitter afin que, lorsque nous reviendrons, nous puissions revenir en force. C'est un problème à l'heure actuelle pour ce qui est d'embaucher des gens, même si nous conservons nos emplois dans l'immeuble ou à l'extérieur de l'immeuble.

M. Anthony Housefather: Merci.

[Français]

Est-ce que les représentantes de l'Union des artistes peuvent faire de brefs commentaires?

Mme Pascale St-Onge: Je vais commencer, et Mme Prigent pourra compléter ma réponse.

Évidemment, nous ne sommes pas contre l'aide aux institutions. Nous sommes bien conscients qu'il faut qu'il y ait des théâtres, des producteurs et tout cela. Ce que nous souhaitons, c'est que les mesures soient conçues de telle sorte qu'elles percolent jusqu'aux artistes.

Mme Rubin a dit que les artistes, les techniciens et les gens sur le terrain quittent le milieu parce que c'est trop difficile présentement. Ce sera un réel problème et cela va prendre un plan d'action global et costaud.

Il y a un élément que nous n'avons pas soulevé jusqu'à maintenant, et c'est la détresse des gens qui travaillent dans le domaine des arts. Il faudrait de l'aide en matière de santé mentale, entre autres, pour la formation, la reclassification sur le marché du travail.

[Traduction]

Le président: Je suis désolé. Je dois vous interrompre.

Nous devons vraiment aller de l'avant.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour six minutes.

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

À mon tour, je remercie les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Madame St-Onge, vous étiez sur une bonne lancée. J'aimerais que vous nous en disiez davantage sur ce que vous venez de dire, à savoir que les échos du terrain ne sont pas positifs et qu'il faudra une approche beaucoup plus costaute et globale pour soutenir le secteur.

Mme Pascale St-Onge: Oui, bien sûr. Mme Prigent pourra aussi vous donner des détails sur l'aide fournie par la Fondation des artistes et vous expliquer pourquoi cette aide n'est pas suffisante pour répondre aux besoins.

Nous recevons beaucoup d'échos de détresse de gens sur le terrain. Les critères d'accès à la PCRE sont plus compliqués que ceux de la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU. Les fermetures sont prolongées pour une longue période encore une fois, jusqu'au mois de janvier, et nous ne savons pas quand nous pourrions rouvrir. Cela devient très lourd pour les gens sur le terrain.

Il y a eu beaucoup d'investissements des gouvernements dans les infrastructures et certains secteurs de l'économie, mais la culture est particulièrement touchée et il faudra plus d'aide. J'aime beaucoup la proposition de Mme Rubin au sujet d'une assurance pour les productions.

Je vais laisser Mme Prigent parler notamment de la Fondation des artistes.

M. Martin Champoux: Je vais revenir à Mme Prigent dans quelques minutes, justement, sur ce sujet.

J'aimerais poursuivre cette discussion avec vous sur le fait que l'aide ne se rend pas aux artistes et que nous sommes toujours un peu dans l'incertitude quant à savoir quand les salles pourront rouvrir.

Le fait que les artistes vivent encore continuellement dans l'incertitude pourrait-il avoir un effet à long terme? Certains artistes et artisans pourraient-ils carrément se réorienter? Risquons-nous de perdre ces gens?

Quel est le son de cloche du milieu à cet égard?

Mme Pascale St-Onge: La Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec, entre autres, a mené un sondage auprès de ses membres. Selon les réponses obtenues, plusieurs réfléchissent à leur avenir et d'autres ont entamé un processus visant à quitter le métier. Nous pouvons tirer les mêmes conclusions pour tous les secteurs liés aux arts vivants.

• (1140)

Mme Sophie Prigent: Permettez-moi d'apporter des précisions.

Nous sommes en train de sonder nos membres sur cette triste réalité. À l'Union des artistes, il y a 8 500 membres actifs. Bon an mal an, chaque année, environ 2 000 membres ne gagnent pas un sou; ils ont un revenu de zéro dollar. Cela représente donc environ 6 500 membres. Dans ce métier, il n'y a manifestement pas de place pour tous ces gens. Imaginez les répercussions que cette réalité peut avoir.

Même s'il n'y a pas de place pour 6 500 membres, il y a quand même 6 500 personnes qui désirent faire ce métier. Présentement, il n'y a pas de travail. Il y aura une incidence directe sur le membraire de l'Union des artistes. Je m'attends à ce qu'il y ait beaucoup de désistements et que plusieurs membres quittent l'Union. Nous avons une fondation et, Dieu merci, elle se porte bien. Vous avez probablement entendu dire que Netflix avait donné des fonds et que le ministère de la Culture et des Communications avait injecté 2 millions de dollars pour les arts vivants, et ainsi de suite.

Depuis le 1^{er} avril, la Fondation des artistes, notamment grâce au Fonds Jean-Duceppe, a distribué plus de 1 million de dollars en tout et pour tout. C'est majoritairement l'argent de la Fondation, et pas de Netflix ou du gouvernement, qui a été donné. En général, nous distribuons à peu près 115 000 \$ par année.

M. Martin Champoux: Madame Prigent, notre temps nous est compté, et j'aimerais quand même que nous parlions des programmes d'aide.

Vous avez parlé de l'enjeu lié à la PCRE et vous avez dit que les artistes ne répondaient pas toujours aux critères. Vous avez aussi parlé du fait qu'on se fiait aux revenus de l'année précédente, en soulignant que les revenus des artistes étaient très variables.

Auriez-vous un modèle à proposer? Je pense, par exemple, au critère REMU, qui est en place pour gérer les couvertures d'assurances à l'Union des artistes. Ce modèle pourrait-il être proposé pour déterminer l'admissibilité des artistes, par exemple?

Mme Sophie Prigent: Oui, ce serait possible. Ce ne serait certainement pas parfait, mais cela pourrait être étudié.

Nous pourrions aussi tenir compte de l'étalement des revenus, comme cela a déjà existé en ce qui concerne les impôts. C'est le type de mesures qui correspond un peu plus à la réalité quant aux revenus des travailleurs autonomes.

Actuellement, le fait de se baser sur l'année précédente pénalise certaines personnes. Le critère de l'année REMU consiste justement à étaler les revenus et à faire une moyenne des cinq dernières années. Cette avenue pourrait être prometteuse, effectivement.

M. Martin Champoux: Parlons de Téléfilm Canada et des subventions offertes pour les longs métrages. Tout à l'heure, vous avez soulevé un point que j'ai trouvé vraiment très intéressant en parlant du budget nécessaire au tournage d'un long métrage. La subvention offerte dans le cadre de cette subvention de 150 000 \$ à 250 000 \$ me semblait dérisoire.

Combien cela coûte-t-il réellement de tourner un long métrage, en resserrant les budgets autant que possible?

Mme Sophie Prigent: À l'Union des artistes, nous signons des dérogations à cause de ce programme Talents en vue, et c'est la raison pour laquelle j'apporte ce point aujourd'hui.

À la limite, c'est possible d'effectuer un long métrage avec un budget de 150 000 \$. Des gens réussissent à le faire, mais personne n'est payé. Tout compte fait, qui subventionne l'art et la culture, si ce ne sont pas les artistes et les artisans?

En fait, personne, c'est-à-dire ni les techniciens, ni les scénaristes, ni les réalisateurs, n'est rémunéré. C'est ce que je conclus à propos des subventions de Téléfilm Canada. On donne entre 150 000 \$ et 250 000 \$ à quelqu'un qui doit s'organiser pour tirer le maximum de cette somme. Évidemment, les gens se retournent vers les associations et demandent si ce montant est adéquat dans le cas d'une première œuvre. Nous devons être conscients des répercussions de ce genre de programme.

Le président: Je vous remercie, madame Prigent.

Je vous remercie, monsieur Champoux.

[Traduction]

Je ne suis pas le seul de retour aujourd'hui. Mme McPherson est également de retour.

La belle couche de neige que vous aviez sur Zoom va nous manquer.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Je sais.

Monsieur le président, je peux vous dire que j'ai apporté la neige ici. C'était gentil de ma part; c'est par gentillesse que je l'ai apportée.

Le président: Vous avez six minutes.

Mme Heather McPherson: Merci.

Je remercie également tous les témoins qui se sont joints à nous aujourd'hui. J'ai trouvé cela très intéressant.

Je vais poser ma première question à Mme Prigent. Vous avez parlé de l'argent qui doit parvenir jusqu'à vous, de la nécessité de s'assurer que nous versons de l'argent aux artistes, que la PCRE répond aux besoins des artistes et ainsi de suite. Selon vous, qu'est-ce qui serait utile? Seriez-vous en faveur d'un revenu de base garanti? C'est une chose que notre parti a proposée. Je me demande si cela serait utile, selon vous, pour la communauté artistique.

• (1145)

[Français]

Mme Sophie Prigent: Oui, cette question constitue aussi une avenue à envisager, et elle pourrait très bien être mise à l'étude. C'est un peu le système auquel nous avons pensé au départ.

Je dirai aussi qu'il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Dans le programme de la PCRE, qui a été un peu calqué sur le système de l'assurance-emploi, il y a des choses qui sont louables et fort intéressantes. Cependant, l'assurance-emploi tient compte de la régularité et de la constance du revenu. C'est ce qui fait qu'elle est bien adaptée.

En ce qui concerne la PCRE, il faudrait essayer de l'adapter un peu mieux au phénomène de variation des revenus des travailleurs autonomes. Si l'on était capable de faire cela, on arriverait à quelque chose de bien. Nous ne sommes pas en train de vous dire qu'il n'y a rien de bon dans ce programme. Au contraire, il y a quelque chose, là-dedans, que nous n'avions jamais vu auparavant, et je vous en remercie sincèrement.

Je constate simplement un manque d'équilibre dans le programme de la PCRE. Par exemple, un revenu de 17 000 \$ ou de 27 000 \$ que j'aurais gagné en 2019 me pénaliserait, alors que, en théorie, un revenu de 38 000 \$ m'aurait permis d'aller chercher plus d'argent. Il faudrait rétablir l'effet d'équilibre. Dans le revenu garanti dont vous parlez, il y a cela.

[Traduction]

Mme Heather McPherson: L'une des choses que nous envisageons pour le revenu de base garanti, est une échelle mobile, selon le revenu que vous pouvez gagner dans votre milieu. Ce serait un complément de revenu, et je pense que ce serait très utile.

Il ne me reste plus beaucoup de temps, mais j'ai une question pour Mme Rubin au sujet du soutien des salles de théâtre.

Vous avez parlé des défis auxquels font face les sites. Vous avez certainement été très claire au sujet de vos cinq demandes et d'un souhait supplémentaire. Je vous en remercie. Pourriez-vous nous parler un peu de vos inquiétudes quant à la capacité de l'auditoire de revenir? Même une fois qu'il y aura un vaccin, même si le gouvernement du Québec ou n'importe quel autre gouvernement au pays déclare que les théâtres peuvent rouvrir, lorsque je parle à la communauté théâtrale d'Edmonton Strathcona, elle dit craindre que les spectateurs n'aient pas suffisamment confiance pour revenir. Pouvez-vous nous en parler un peu?

Mme Lisa Rubin: Bien sûr. Merci pour cette question.

Je pense que ce n'est qu'une question de temps et que cela va durer longtemps. Tout comme, au début de la pandémie, les gens disaient: « Je ne porte pas de masque au théâtre », maintenant nous

disons tous: « C'est fantastique de porter un masque au théâtre ». Il faudra du temps pour que la peur se dissipe, surtout chez les baby-boomers qui, comme beaucoup le savent, avec leur revenu disponible, forment la majorité de l'auditoire des théâtres.

Nous travaillons beaucoup pour les étudiants, pour les moins de 30 ans, tout cela avec une structure de prix différente, mais oui, il y aura un retour lent et progressif à une salle pleine.

Nous en sommes convaincus, mais cela pourrait arriver en 2024. Lorsque nous disons que cela va durer longtemps, c'est certainement vrai pour ce qui est de la réduction du nombre de sièges et de la confiance, pour que tout le monde soit vacciné, d'après ce que nous comprenons, ou pour que les craintes diminuent.

Mme Heather McPherson: Selon vous, comment pourrions-nous vous offrir un soutien à long terme jusqu'en 2024?

Mme Lisa Rubin: Je pense que cela a beaucoup à voir avec le message. Cela a beaucoup à voir avec... On dit que les musées, les bibliothèques et les théâtres doivent fermer, alors que Costco peut... D'accord, c'est de la nourriture; nous comprenons cela, mais... Il s'agit de promouvoir la culture, de promouvoir les arts vivants dans la vie des gens. Nos institutions ont fait tout ce qu'elles pouvaient. Faisons une vérification sanitaire. Venez vérifier dans nos salles que nous faisons bien les choses pour que vous puissiez dire: « Le Centre Segal est estampillé pour la santé et la sécurité. » C'est quelque chose que vous pouvez faire.

Encore une fois, nous voulons un soutien à long terme et pas de pénalités. De la même façon que nous parlons de protéger les artistes, nous devrions protéger les institutions, en comprenant que la reprise sera lente sur le plan des ventes, de la capacité de production ou simplement pour nous remettre sur pied. Quels que soient les programmes visant à encourager le développement, comme les premiers maillons de la chaîne de production, je dirais qu'ils seront utiles et qu'ils amélioreront la santé mentale des artistes. Ils sauront ainsi qu'ils travaillent à quelque chose sans la pression d'une date de spectacle qui sera tout simplement annulée.

• (1150)

Mme Heather McPherson: Merci.

Où en suis-je?

Le président: J'ai bien peur que ce soit tout, désolé.

Mme Heather McPherson: Ça va.

Le président: Je vais essayer de revenir à vous au deuxième tour.

Monsieur Waugh, vous avez cinq minutes.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'être de retour à Ottawa.

Merci aux trois groupes qui sont ici cet après-midi.

J'aimerais parler davantage de la fondation et des dotations. Nous allons commencer par Lisa Rubin.

Vingt-huit millions de dollars de dotation... Comme vous l'avez mentionné, votre centre n'est pas vraiment ouvert, alors comment vous y prenez-vous pour accroître ce fonds de dotation et utiliser une partie de cet argent pour sauver la face et faire croître le Centre Segal pour les arts de la scène? Pourriez-vous nous en parler un peu? En l'absence du gouvernement, je vois que vous essayez d'obtenir l'adhésion du grand public.

Mme Lisa Rubin: Oui. Nous sommes vraiment uniques en ce sens que notre financement gouvernemental représente environ 4 % de nos revenus. Contrairement à de nombreux autres organismes artistiques, qui vivent grâce à leur soutien public, notre revenu de dotation nous permet de rester sous respirateur, de payer pour les infrastructures, pour notre édifice que nous pouvons ainsi gratuitement mettre à la disposition des artistes qui veulent venir y travailler.

En dehors de ce fonds de dotation, notre collecte de fonds est notre deuxième source de revenus. Les ventes de billets n'en représentent qu'environ 20 % et nous devons donc compter sur la collecte de fonds et sur le fonds de dotation. Comme on pouvait s'y attendre, la collecte de fonds a pris un grand essor. Nous ne perdons pas de vue le fait que notre avenir repose sur le fonds de dotation. Pour vraiment protéger les institutions, c'est la solution de l'avenir, et c'est pourquoi nous lançons une campagne de dons planifiés et testamentaires et nous encourageons vraiment les donateurs.

De plus, je dois dire que si notre fonds de dotation est aussi important, c'est grâce au programme de contrepartie. C'est grâce aux incitatifs du ministère du Patrimoine — l'incroyable programme de financement de contrepartie qui fait le lien entre le philanthrope et le gouvernement. J'ai siégé à des comités pour essayer de faire avancer les choses, et cela a fonctionné, alors merci beaucoup. Les philanthropes peuvent nous faire don de grosses sommes en sachant qu'il y aura une contrepartie et c'est le meilleur incitatif pour nous aider à continuer de croître et aider tous ces organismes à constituer leur fonds de dotation. Je pense que tous les organismes sans but lucratif devraient travailler en ce sens en ce moment.

M. Kevin Waugh: Je suis d'accord.

Je vais passer à autre chose, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Madame Prigent, vous avez dit environ 10 fois... le montant d'argent de la fondation qui est... Ce n'est pas viable. Un million de dollars cette année du syndicat, les artistes que vous avez... Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, pourriez-vous nous parler de la fondation de 1 million de dollars que votre organisation a créée cette année?

[Français]

Mme Sophie Prigent: Vous savez probablement que Netflix nous a offert 500 000 \$ à distribuer aux gens qui travaillent essentiellement dans le milieu audiovisuel. Deux millions de dollars ont été accordés par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, par l'intermédiaire de la Fondation des artistes. C'est une bourse — appelons-la comme cela — de 2 000 \$ par personne. Par conséquent, 1 000 personnes peuvent se prévaloir de ce fonds, de cette bourse dédiée essentiellement aux arts de la scène. Ainsi, Netflix a remis des fonds pour l'audiovisuel, et le ministère de la Culture et des Communications a accordé 2 millions de dollars pour les arts de la scène.

À la Fondation, nous avons plusieurs fonds. Nous avons aussi des affiliés. Un jour, l'Union des artistes a reçu de la part de l'un de ses membres, M. Ronald France — pour ne pas le nommer — un héritage de plusieurs millions de dollars. C'était quelqu'un qui avait exercé le métier, qui n'avait pas de famille et qui avait fait du doublage. Il avait fait beaucoup d'argent, et il nous l'a légué. C'est ainsi que le Fonds Jean-Duceppe a pu distribuer plus de 500 000 \$ depuis le 1^{er} avril, ce qui n'est pas dans les habitudes de la Fondation. Nous n'avions jamais pigé dans cet héritage. Nous vivions de l'usu-

fruit de cet héritage et cela suffisait, mais ce n'est plus le cas maintenant. C'est pourquoi nous avons pigé dans notre bas de laine pour aider plus et mieux les artistes, compte tenu de l'extrême urgence de la situation. Ce n'est pas terminé. Ce que Mme Rubin disait tantôt est vrai. La situation durera des mois.

• (1155)

Le président: Je vous remercie, madame Prigent.

[Traduction]

Je comprends cela. Désolé, j'ai toujours l'impression de vous interrompre. Excusez-moi.

[Français]

Madame Bessette, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.): Bonjour.

Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur Song, de votre vibrant témoignage. C'est avec fierté que je peux dire qu'Orford Musique se situe dans ma circonscription.

Je suis très heureuse de savoir qu'Orford Musique a pu être soutenue par les gouvernements en plein coeur de la crise actuelle. Je vois également que votre organisation est résiliente quant à son montage financier, notamment en raison de revenus autonomes. Pouvez-vous nous parler davantage de ce type de revenus? Comment êtes-vous parvenu à cette résilience?

M. Wonny Song: Je vous remercie.

Peut-être ai-je tort de répondre ainsi, mais je crois que, compte tenu de la taille de l'équipe d'Orford Musique, nous faisons vivre à chaque donateur et commanditaire la même aventure que la nôtre. Je crois que la crédibilité s'est bâtie au fil des ans, parce que nous travaillons beaucoup avec eux et les faisons rêver avec nous dans nos aspirations les plus folles. Cela fait en sorte qu'ils sont souvent au rendez-vous.

Vous savez que, cette année, ce n'est vraiment pas une année normale sur le plan des affaires en raison de la pandémie. Nous voulons encourager non seulement notre milieu, nos artistes et nos jeunes, mais aussi les donateurs à créer des projets inspirants, ensemble. Par contre, à court terme, et peut-être même à moyen terme, si nous ne pouvons pas offrir de concerts et de festivals, je crains que nous ne perdions cette relation si précieuse pour des organisations comme la nôtre, à Orford Musique.

Mme Lyne Bessette: Je vous remercie beaucoup.

Les arts vivants sont d'une telle complexité que la transmission par un médium technologique est bien difficile. Orford Musique semble avoir fait un virage technologique intéressant. On sait qu'une connectivité Internet est vitale pour les organismes comme le vôtre. Cela s'applique tant au diffuseur qu'au consommateur. En effet, sans connexion Internet de qualité, certaines personnes pourraient ne pas avoir un accès égal à la culture. Pouvez-vous nous parler des défis liés à la diffusion en ligne, tant pour le diffuseur que pour le consommateur?

M. Wonny Song: La pandémie nous a forcés à devancer nos plans technologiques de plusieurs années. C'est pareil dans tous les milieux culturels, surtout en musique classique.

La fibre optique passe à Magog, mais elle ne passe pas à Orford présentement. Il a fallu faire des démarches supplémentaires pour faire venir la fibre optique dédiée chez nous. C'est un très grand enjeu pour nous: il nous faut absolument avoir une très bonne connexion Internet pour nos activités.

Au début de la pandémie, nos rencontres de la direction sur Zoom étaient tout un casse-tête. Nos employés vivent dans la région, que ce soit à Sherbrooke, à Eastman ou à Hatley. Pour ma part, je suis à Magog. Il nous arrivait de prier le Bon Dieu pour qu'il ne vente pas, car sinon, nos visages gelaient à l'écran de façon comique.

Pour les rencontres virtuelles, nous avons conçu des webinaires avec nos artistes à l'intention de nos fidèles amateurs. Nous avons appris rapidement qu'il était risqué de les diffuser sur notre site à cause de l'instabilité de notre connexion Internet. Nous avons dû faire appel à la générosité de Kezber, qui est une entreprise magoïse en informatique. Nous sommes déménagés temporairement dans leurs bureaux afin de pouvoir diffuser un webinaire de qualité.

Si le public de notre région veut regarder nos diffusions alors que la réception est mauvaise à cause d'une mauvaise connexion, il est certain qu'il n'aimera pas notre contenu, malheureusement. Nous travaillons très fort pour trouver des solutions de notre côté, mais, si les gens n'ont pas une connexion adéquate pour consommer notre contenu en région, il est très difficile de les atteindre.

• (1200)

Mme Lyne Bessette: Je vous remercie.

Monsieur le président, je voudrais poser une brève question. Me reste-t-il du temps?

[Traduction]

Le président: Vous avez 10 secondes.

[Français]

Mme Lyne Bessette: C'est une question importante. Tous les milieux recourent au mode virtuel, et cette tendance est en croissance.

Monsieur Song, vous avez pu tirer profit du financement offert par le Fonds du Canada pour la présentation des arts. Cet argent vous a-t-il permis de prendre le virage virtuel? Comment pourrait-on mieux aider les artistes des arts vivants à diffuser du contenu en ligne?

J'aimerais que vous me répondiez en une quinzaine de secondes, si cela est possible.

M. Wonny Song: Toute aide apportée a été très précieuse. Pour tous nos festivals, nous avons essayé de trouver des solutions nous permettant de répondre aux besoins.

Pour ce qui touche les problèmes d'ordre informatique, le Fonds a été d'une immense aide. Pour nous, une bonne connexion Internet dans la région est ce qui est le plus pressant.

Le président: Je vous remercie, monsieur.

[Traduction]

Je suis désolé, mais nous sommes pressés par le temps et nous devons maintenant passer à notre deuxième groupe de témoins.

Je tiens à remercier nos témoins de l'Union des artistes, d'Orford Music et du Centre Segal des arts de la scène. Nous vous remercions infiniment de vous être joints à nous.

Nous allons suspendre la séance pour vérifier le son et nous reviendrons très rapidement avec notre deuxième groupe de témoins.

Merci.

• (1200)

(Pause)

• (1205)

Le président: Nous reprenons la séance avec notre deuxième groupe de témoins.

Merci de vous joindre à nous. Maintenant que nos vérifications audio sont terminées, que tout est au point sur le plan technique et que nos interprètes semblent prêts, nous pouvons commencer.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Diversified and Event-Funded National Sports Organizations comparait en la personne de Katherine Henderson, qui est la directrice générale de Curling Canada. Nous accueillons Adam Mitchell, du Fringe Theatre, directeur exécutif et lauréat du prix de la plus belle barbe. Félicitations, monsieur.

Nous accueillons également Martin Roy, président-directeur général du Regroupement des événements majeurs internationaux. Il a aussi une belle barbe, semble-t-il. Oui, nous avons voté, monsieur. Félicitations à vous deux.

Nous allons maintenant vous accorder jusqu'à cinq minutes. Je vais être un peu strict parce que je veux que les quatre partis soient représentés à la table lors de deux tours.

Nous allons commencer par Katherine Henderson, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Mme Katherine Henderson (présidente-directrice générale, Curling Canada, Diversified and Event-Funded National Sports Organizations): Merci, monsieur le président, et merci beaucoup aux membres du Comité de me permettre de prendre la parole aujourd'hui. Veuillez m'excuser pour le manque de barbe.

Je m'appelle Katherine Henderson. Je suis la directrice générale de Curling Canada et je suis ici à titre de porte-parole de Diversified and Event-Funded National Sports Organizations. Nous sommes un groupe de six ONS qui se sont regroupés en raison de la nature distincte du modèle de financement de nos organisations et de l'incidence de la COVID sur le système sportif pour les jeunes au Canada.

Nos organismes comprennent Curling Canada, Canada Soccer, Hockey Canada, Tennis Canada, Patinage Canada et Rugby Canada. Comme nos ONS sont ceux qui ont les plus grandes activités commerciales et communautaires, la participation totale à nos sports est de plus de 10 millions de Canadiens. Bien que nous soyons différents à bien des égards, le point commun qui nous unit est que notre financement provient principalement de sources non gouvernementales, à savoir les événements commerciaux, l'accueil de compétitions nationales et internationales, les commandites, les droits de diffusion et les frais d'inscription.

Grâce aux revenus tirés de ces activités commerciales, en tant qu'organismes sans but lucratif, nous investissons massivement dans le sport communautaire et de haut niveau. Malheureusement, ces sources de revenus ont été grandement touchées par la pandémie. Bien que nous soyons reconnaissants au gouvernement fédéral de son appui de 72 millions de dollars au secteur des ONS et du sport et des programmes d'urgence comme la subvention salariale, la vérité est que le système sportif canadien est dans une situation désespérée. Pour mettre la réponse du Canada en perspective, pas plus tard que la semaine dernière, le gouvernement britannique a réservé un financement d'urgence équivalant à 500 millions de dollars pour les sports au Royaume-Uni.

Permettez-moi de parler très clairement au Comité aujourd'hui. Nous sommes à un point critique, et certaines de nos associations provinciales et locales sont au bord de l'effondrement. Nous avons déjà mis le personnel à pied provisoirement et nous sommes en train d'épuiser nos réserves. Nous avons besoin d'une aide financière...

Le président: Madame Henderson, je m'excuse de vous interrompre; il faudrait que vous teniez votre microphone plus près.

Mme Katherine Henderson: D'accord.

Le président: Voilà. C'est pour l'interprétation.

Mme Katherine Henderson: Excusez-moi.

Nous avons déjà mis à pied des employés et épuisé nos réserves, et nous avons besoin d'une aide financière juste pour sortir de la pandémie. Nous savons que nous ne sommes pas aussi importants que les travailleurs de la santé de première ligne. Nous ne travaillons pas dans des situations de vie ou de mort, mais nous savons que le sport joue un rôle important dans la vie de millions de Canadiens pour leur santé, leur santé mentale, leur mieux-être et, surtout, pour le plaisir.

Le système sportif canadien est une collaboration entre le gouvernement et les ONS. Nous sommes déjà un partenaire de prestation de services du gouvernement fédéral, nos clubs et les sports locaux faisant partie de ce système. Avec votre appui, nous pouvons faire front commun pour nous assurer que notre système ne tombe pas en panne.

Nous demandons une source de financement réservée pour remplacer les revenus nets autogénérés par nos événements, qui serait réinvestie dans notre sport de base. Permettez-moi de vous donner un exemple.

En mars, les Championnats du monde de patinage artistique étaient à quelques jours de se tenir à Montréal lorsque la COVID a frappé. Cette annulation a fait en sorte que 6 millions de dollars en fonds de legs pour les clubs locaux de patinage artistique au Québec n'ont pas été versés. Ce n'est qu'un exemple des types d'événements qui devaient avoir lieu au pays cette année et qui appuient tous nos programmes communautaires.

Notre système n'est pas entièrement axé sur les athlètes de haut niveau. C'est aussi sur la petite fille qui va sur le terrain ou sur la glace pour la première fois ou sur le jeune garçon qui participe à son premier tournoi de curling. Nous voulons travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral pour maintenir le sport de base et préserver le pouvoir de guérison du sport au niveau communautaire pour les enfants et pour les Canadiens à un moment où nous estimons qu'ils en ont le plus besoin.

En terminant, je vous encourage à considérer le système sportif canadien comme un arbre. La COVID a forcé nos organisations à réduire le nombre de branches pour le garder en vie. Nous pouvons l'élaguer, mais si ses racines meurent, il ne sera plus là quand nous sortirons de cette tempête. Faire pousser un tout nouvel arbre prendra des années, et il ne sera pas là quand les gens en auront le plus besoin. Si nous devons reconstruire le système sportif, nous aurons perdu des décennies de croissance pour le sport amateur et le développement du sport, de sorte que les décisions prises à l'heure actuelle auront une incidence sur des générations de sportifs amateurs et d'athlètes de haut niveau.

Merci.

● (1210)

Le président: Vous avez bien fait ça, et ajouterais-je, avec un grand sens de l'humour. C'était très bien au début.

Monsieur Mitchell, vous disposez de cinq minutes.

M. Adam Mitchell (directeur exécutif, Fringe Theatre): Merci. C'est pour moi un honneur de me joindre à vous aujourd'hui depuis le territoire du Traité n° 6. Je suis heureux de l'occasion qui m'est donnée de vous parler de la situation du Edmonton Fringe Theatre et des répercussions de la pandémie sur notre secteur.

Edmonton Fringe est un organisme incontournable de notre collectivité depuis 39 ans. C'est nous qui assurons la production du Edmonton International Fringe Theatre Festival, le plus important et le plus ancien festival de théâtre marginal en Amérique du Nord.

Durant ces quatre décennies ou presque, nous avons apporté un soutien à plus de 38 000 artistes locaux, nationaux et étrangers. Notre festival est une source de création et de rayonnement pour les arts et les artistes en émergence, dont les spectacles sont souvent repris en tournée ou sont remontés ailleurs au pays ou à l'étranger.

Outre la production du festival, nous exploitons un centre comprenant trois salles de théâtre et deux studios qui accueille annuellement plus de 500 manifestations artistiques locales. Nous sommes un lieu de gestation et d'éclosion de nouvelles œuvres et de nouveaux artistes et, dans notre rôle de gérance d'un espace artistique communautaire, à la fois accessible et abordable, nous aplanissons d'importants obstacles qui se posent tant aux artistes qu'au public.

Pour la première fois en 39 ans, nous avons dû annuler le festival à cause de la pandémie. La santé et la sécurité de notre collectivité étaient et demeurent prioritaires dans les décisions pénibles, mais nécessaires, que nous devons prendre.

En 2019, grâce au soutien permanent d'organismes gouvernementaux de financement, de commanditaires et de donateurs individuels, ainsi qu'à la vitalité du festival et de notre programmation saisonnière, nos revenus ont atteint 5 millions de dollars. De ce montant, 1,5 million de dollars ont servi à payer, entre autres choses, les travailleurs de la scène, l'équipe administrative, le personnel technique et d'accueil, les contrats pour la période estivale, la sécurité des festivals, les stages pour étudiants, et 1,43 million de dollars ont été versés directement aux artistes sous forme de pourcentage des recettes, de cachets et de contrats d'engagement. En 2019, plus des deux tiers des revenus de nos activités sont retournés directement à des gens du milieu des arts et à la collectivité.

Au cours d'une année normale, nous avons plus de 3 000 artistes et travailleurs de la scène et plus de 800 000 spectateurs. L'annulation du festival en 2020 s'est traduite, pour notre organisme, par une chute désastreuse de 3 millions de dollars de ses revenus, mais, plus encore, elle a privé nos gens et notre collectivité de la possibilité de participer à l'événement. L'annulation du festival a fait que plus de 200 employés d'été se sont retrouvés sans contrat, que 1 600 artistes n'ont pas eu la possibilité de côtoyer d'autres artistes, de présenter leur spectacle et de toucher un revenu, que la cinquantaine de vendeurs d'aliments ou de produits artisanaux ont dû renoncer à s'y rendre et que les quelque 1 200 bénévoles et 800 000 spectateurs qui participent ordinairement en août à ces 11 jours de production théâtrale sont restés chez eux.

En tant qu'événement culturel majeur, nous sommes un moteur économique et touristique local essentiel pour notre ville. Les retombées locales pendant les 11 jours du festival s'élèvent à environ 39,7 millions de dollars, dont 16,7 millions sont directement liés à l'événement et aux dépenses touristiques. Nos participants proviennent de différents milieux et leur niveau de revenu est diversifié. Nous avons l'un des plus jeunes auditoires de théâtre au pays. La moyenne d'âge des spectateurs du « Fringe » est de 39 ans, et 14 % d'entre eux proviennent de l'extérieur de la région d'Edmonton.

Les arts sont simplement un moteur de l'économie. Notre survie et celle de nombreux organismes du secteur des arts dépendent de la capacité d'assembler une masse critique et d'assurer le lien entre les artistes et leur public.

Notre secteur a été le premier à cesser ses activités et sera l'un des derniers à les reprendre. La plupart des artistes sont sans travail depuis près de neuf mois maintenant. Le redémarrage prendra du temps, puisqu'il faudra reconstituer les équipes et relancer les processus de planification essentiels de la création artistique.

Dans le domaine des arts, les emplois sont rentables et ont des répercussions étendues. Nous savons que les événements artistiques et les gens qui y participent constituent un moteur de l'économie. Nous savons que les arts améliorent la qualité de vie, renforcent les collectivités, nourrissent un sentiment d'appartenance et de bien-être et suscitent une discussion d'importance sur ce que nous sommes en tant que nation.

Votre appui est essentiel. Notre message est simple: si l'écosystème artistique n'est pas revitalisé dans son ensemble, des organismes comme l'Edmonton Fringe ne survivront pas. Un soutien financier considérable sera essentiel à notre propre reprise et à la survie de notre secteur. Notre société ne peut pas se permettre de perdre le talent, le savoir, la créativité et la vision sociale des gens qui vivent des arts.

Le secteur a désespérément besoin d'aide maintenant, et il en aura besoin pendant des mois, voire des années, mais, avec les bons soutiens, nous pouvons rebâtir un secteur des arts plus viable, durable et équitable. Nous pouvons protéger nos institutions et offrir de nouvelles possibilités aux gens qui, par le truchement des arts, veulent trouver une voie viable pour apporter une réelle contribution à la société.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1215)

Le président: Merci, monsieur Mitchell.

[Français]

Monsieur Roy, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Martin Roy (président-directeur général, Festivals et événements majeurs, Regroupement des événements majeurs internationaux): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour.

Le ministre du Patrimoine canadien lui-même a dit ici, il y a une quinzaine de jours, en parlant des festivals, que son ministère n'avait pas réussi à trouver de programme d'aide adéquat et qu'il continuait à y travailler. Il a ajouté que c'était certainement l'un des secteurs où il fallait en faire davantage et le plus vite possible. Avec votre permission, je vais vous dire comment nous croyons que vous pouvez le faire.

Le Regroupement des événements majeurs internationaux, ou REMI, et Festivals et événements majeurs Canada, ou FAME, ainsi que plusieurs festivals ont joint la coalition des entreprises les plus touchées, qui revient à la charge ces jours-ci pour demander une bonification de la Subvention salariale d'urgence pour les entreprises les plus touchées, de même qu'un soutien élargi pour les frais fixes et un accès facilité à des liquidités.

Il est important de préciser que cette subvention salariale doit être très souple et tenir compte du caractère très saisonnier de nos activités. Pour ce qui est des liquidités, nous croyons que le gouvernement canadien doit intervenir financièrement au moyen d'un fonds dédié pour résorber les déficits d'organisations culturelles, dont ceux des festivals et événements.

De notre côté, ce sont pour la plupart des organismes à but non lucratif, sans financement ni capitalisation. Selon un sondage, FAME estime que le déficit cumulé des festivals et événements est d'au moins 150 millions de dollars pour le moment. Pourquoi? D'une part, les organisateurs d'événements avaient dépensé leurs fonds six mois avant la pandémie en vue de leur édition de 2020, et, d'autre part, ils n'ont pas pu générer de revenus sur la période de 3 à 10 jours d'un festival, comme c'est le cas habituellement.

Nous avons donc demandé au gouvernement de renouveler de façon urgente les investissements dans les principaux programmes qui profitent aux festivals et événements et qui ont été faits en 2019, mais accordés pour deux ans seulement. Si rien n'est fait, l'an prochain, nous reviendrons à l'enveloppe de 2018, qui était la même depuis 10 ans. C'est un non-sens absolu, qui serait interprété partout comme d'importantes compressions en culture.

En ce moment même, des festivals et des événements reçoivent des lettres leur annonçant qu'en 2021, ils auront moins de la part du ministre du Patrimoine canadien, alors que nous sommes en pleine pandémie et que leur survie est en jeu. Il faut agir. On parle ici de 15 millions de dollars pour maintenir l'enveloppe de 2019 ou de 30 millions de dollars pour conserver le niveau de 2020, et il faudrait en faire plus.

Soyons clairs. Jusqu'à 2018, plus de 1 050 festivals se partageaient environ 31,5 millions de dollars sur les 50 millions de dollars des deux principaux programmes destinés aux diffuseurs. C'est passé à environ 42,5 millions de dollars en 2019 et en 2020, et s'est ajoutée une dizaine de millions de dollars en 2020 à cause de la pandémie, pour porter la contribution aux festivals et aux événements à un peu plus de 50 millions de dollars. Cependant, l'an prochain, on retournerait à 31 millions de dollars, ce qui constituerait une baisse de l'ordre de 40 %.

Pour mettre les chiffres en perspective, 31 millions de dollars, c'est ce que le gouvernement du Québec accorde aux festivals et aux événements annuellement par l'intermédiaire du Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles, ou SODEC, et le ministère du Tourisme.

Par ailleurs, nous avons aussi suggéré la création d'un fonds de transition écologique et numérique superposé aux deux principaux programmes, ce qui nous permettrait à la fois de faire une relance plus verte et, d'ici la fin de la pandémie et au-delà, d'ajouter des volets numériques à nos activités. Je vous donne l'exemple du Toronto International Film Festival, ou TIFF. Les organisateurs ont réussi à vendre plus de 48 000 billets pour leur récente édition en ligne. Il y a pour les festivals et les événements canadiens un marché mondial à conquérir.

En ce qui a trait à la relance, nous avons invité le gouvernement à mettre en place un programme inspiré du Programme de manifestations touristiques de renom, qui a été créé par les conservateurs après la crise de 2008, et d'y consacrer 225 millions de dollars sur trois ans. C'est sans doute à cela que le ministre a fait allusion quand, sur le plateau de l'émission *Tout le monde en parle*, il a dit échanger avec la ministre du Développement économique, puisque c'était géré par Industrie Canada à l'époque, et qu'il proposait cette fois une mise en œuvre par les agences régionales de développement économique.

Il s'agirait d'un nouveau programme de stimulation visant à attirer davantage de touristes en utilisant les festivals et les événements au Canada, dans les circonstances actuelles, et à l'international dès que ce sera de nouveau possible.

Nous savons que le quart des dépenses des festivaliers sont faites dans les hôtels et en hébergement, alors que le tiers sont faites en restauration. Dans un contexte de relance, un coup de pouce aux festivals et aux événements devrait être interprété comme une aide indirecte aux restaurateurs et aux hôteliers, qui ont grandement souffert, en même temps qu'aux transporteurs, aux artistes et aux artisans. Nous proposons que cela se fasse rapidement. Si nous voulons conserver les équipes, il faut préparer dès maintenant les festivals et les événements de 2022.

Je vous remercie de votre attention.

• (1220)

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à la période de questions. Je rappelle encore une fois aux membres de bien vouloir indiquer à qui ils posent leur question, car les témoins comparaissent tous devant nous en virtuel.

Monsieur Waugh, vous avez six minutes.

M. Kevin Waugh: Merci, monsieur le président.

Je m'adresserai d'abord à Mme Henderson.

Vous avez mentionné que vous représentez ici aujourd'hui Curling Canada, mais pour Hockey Canada, Tennis Canada, Rugby Canada et Patinage Canada, c'est aussi, comme pour vous, une année désastreuse. Vous avez parlé des Championnats mondiaux de patinage artistique à Montréal. Le fonds des legs qui était prévu, on ne pourra jamais les récupérer.

La remise des prix Juno devait avoir lieu à Saskatoon le 15 mars, et nous avons perdu jusqu'à 9 millions de dollars en retombées économiques. Nous voyons que Hockey Canada joue à Q en ce moment, mais les ligues de hockey de l'Ontario et de l'Ouest n'ont pas joué. Je suis d'accord avec vous.

Quoi qu'il en soit, je vais commencer par le curling, parce que vous y participez. On voit que plus de centres sont recommandés. Les Scotties devaient se tenir à Thunder Bay et le Brier, à Kelowna. Vous avez suggéré qu'ils se tiennent maintenant dans ces centres. Des millions de dollars seront perdus. Le curling est un sport social, comme vous le savez bien, et il n'y aura pas de Brier Patch. Je ne sais pas comment le curling peut survivre comme sport sans spectateurs, malgré la tentative faite par la NBA et la LNH plus tôt cette année.

Qu'avez-vous à dire à ce sujet?

Mme Katherine Henderson: Merci beaucoup.

Je pense que vous avez très bien compris la situation, monsieur Waugh.

Les rencontres sportives sans spectateurs s'imposent à nous actuellement, mais c'est vraiment pour respecter les contrats que nous avons avec des partenaires commerciaux. Mais le fait est que, pour ceux d'entre nous qui organisent des rencontres sportives sans spectateurs, nous essayons de penser au-delà de 2022. Nous perdrons tous de l'argent à les organiser. Nous devons puiser dans nos réserves. Nous le faisons avec un personnel réduit, et nous espérons vraiment créer quelque chose de mieux.

Normalement, les championnats canadiens de curling masculin ou féminin génèrent des revenus considérables, qui sont ensuite réinvestis dans la collectivité, mais nous ne pourrions jamais le faire dans les circonstances actuelles.

M. Kevin Waugh: Oui, les six événements du grand chelem du curling en sont réduits à deux. C'est autant de contrats de télévision qui sont tombés à l'eau. C'est beaucoup d'argent et beaucoup de publicité que vous avez perdus.

J'ai une patinoire de curling dans ma province, la Saskatchewan. Matt Dunstone a terminé troisième au Brier l'an dernier, et plus tôt ce mois-ci, il a annoncé que, en raison des restrictions provinciales, il prévoyait continuer de pratiquer son sport en Alberta. Quelle honte! Il est admiré de toute la province de la Saskatchewan. C'est la dernière chose que je peux admettre, que quelqu'un déménage en Alberta pour jouer au curling parce qu'on ne peut lui offrir la possibilité de compétitionner en Saskatchewan.

Qu'en pensez-vous?

Mme Katherine Henderson: Matt Dunstone est l'un de nos plus grands.

M. Kevin Waugh: Oui.

Mme Katherine Henderson: Je pense qu'à l'heure actuelle, la réalité qui s'impose aux athlètes, c'est que, du fait de toutes ces restrictions interprovinciales, de l'absence de centres ou d'endroits sécuritaires où jouer, ils cherchent des occasions de compétitionner et des moyens d'être toujours compétitifs lorsque la situation sera revenue à la normale.

Ce qui m'inquiète le plus, monsieur Waugh, ce sont les petits clubs dont vous parlez. Je sais qu'il y en a un très grand nombre beaucoup en Saskatchewan, qui est une véritable pépinière de talents.

Ces enfants qui vont sur la glace pour la première journée rêvent vraiment de devenir Matt Dunstone un jour. Je fais partie du club de curling d'East York, et si pour la plupart d'entre nous ces rêves sont très lointains, le club reste toujours un lieu de rassemblement communautaire. Ce sont des endroits où deux millions de Canadiens — jeunes, adolescents, aînés — passent leurs hivers, et une grande partie de cela risque de disparaître.

M. Kevin Waugh: Il m'arrive de fréquenter un club de curling dans ma circonscription. Il survit. Il se bat contre la ville de Saskatoon au sujet des taxes foncières. La mise en marche de l'équipement de fabrication de la glace coûte très cher. Bien entendu, la plupart des clubs de curling ont fermé leurs portes au début de mars et c'est maintenant qu'ils subissent de très fortes pressions.

À votre avis, que peut faire le gouvernement fédéral pour soutenir les installations sportives comme les clubs de curling d'un océan à l'autre? Que peut-on faire pour que ces clubs restent ouverts pour le moment?

• (1225)

Mme Katherine Henderson: Nous travaillons en partenariat avec nos clubs de curling de façon continue. Nous leur apportons une aide aux immobilisations et une assistance pour leurs programmes, leurs décisions stratégiques et la promotion de leurs intérêts. À l'heure actuelle, chacun de ces clubs lutte pour sa survie.

Nous sommes au sommet de la pyramide, si vous voulez. Par exemple, nous avons organisé le Brier à Regina il y a quelques années, qui a connu un énorme succès. Comme nous sommes un organisme sans but lucratif, l'argent que nous avons gagné grâce à ce Brier a été réinvesti dans des programmes locaux pour les jeunes et dans des clubs locaux avec des comités d'accueil locaux. L'impossibilité de tenir des événements de ce genre a donc une incidence réelle sur notre capacité de continuer d'investir dans les clubs locaux.

M. Kevin Waugh: Tout à fait.

J'ai une dernière question. J'espère que la ville de Saskatoon sera l'hôte des essais olympiques de curling en décembre prochain. Comme vous l'avez dit, l'argent de Saskatoon sera distribué.

Allons-nous encore y tenir les essais de curling?

Mme Katherine Henderson: C'est notre plan, et j'ai bien hâte.

Si cela se produit, je vous reverrai, monsieur Waugh, au Brier Patch.

M. Kevin Waugh: Oui, et je vous en payerai une.

Le président: À vous entendre, nous tiendrons peut-être une réunion du Comité au Brier Patch lorsque tout reviendra à la normale.

Bien. Monsieur Louis, vous avez six minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président. Merci, monsieur Waugh. Vous n'avez pas dit ce que vous alliez lui payer, mais je m'en doute bien.

Je tiens à remercier tous les témoins de leur présence. Vous montrez, c'est évident, beaucoup de dévouement et de passion, ce qui est grandement nécessaire dans un secteur qui peine tant à se rétablir. Le secteur des arts est durement touché, nous le savons. Les arts sont les premiers à être touchés et les derniers à se remettre. Je comprends donc.

Je suis heureux de dire que le ministre du Patrimoine canadien a fait une visite virtuelle dans ma circonscription. Nous avons organisé des tables rondes et tenu des discussions. Même avant cela, j'étais en discussion continue avec notre communauté artistique qui comprend, bien sûr, de grands volets, mais aussi de petites composantes communautaires comme celles dont nous parlons.

J'espérais adresser mes questions à M. Mitchell et parler des théâtres. Dans ma circonscription, il y a le Drayton Theatre, l'un des plus grands au pays. Nous avons aussi de petits théâtres communautaires, comme Elmira Theatre Company, The Community Players of New Hamburg, KW Musical Productions, MT Space et Kitchener-Waterloo Little Theatre. Ces petits théâtres deviennent vraiment des lieux d'émergence de nouveaux artistes.

Je n'ai pas eu l'occasion de poser des questions à notre dernier groupe de témoins. Nous avons plutôt parlé de la croissance et de l'incubation de talents et de la difficulté qu'il y a à garder les gens dans les arts. À l'heure actuelle, beaucoup de gens abandonnent le secteur des arts.

Monsieur Mitchell, pouvez-vous nous donner des exemples de la façon dont nous pouvons retenir les gens, peut-être avec un peu de mentorat? Comment peut-on soutenir les artistes? Comment pouvons-nous aider la prochaine génération à y trouver sa place? À l'heure actuelle, les scènes de théâtre restent plongées dans le noir.

M. Adam Mitchell: Je pense que vous avez mis le doigt sur la principale préoccupation. La réalité, c'est qu'il faut du temps et du dévouement pour faire carrière dans les arts à l'heure actuelle. Les festivals marginaux partout au pays sont vraiment en train de devenir la porte d'entrée pour les gens qui veulent donner leur premier spectacle, produire leur premier festival. En tant que producteur de festivals, notre travail consiste vraiment à leur offrir un premier public, à éliminer un tas d'obstacles à l'autoproduction et ce genre de choses.

Cela se produit à tous les niveaux et à toutes les échelles dans toutes les collectivités du pays. Par exemple, les conteurs existent depuis des millénaires. Il se trouve que, de nos jours, c'est dans des salles de spectacle qu'ils se produisent. La réalité à laquelle nous sommes confrontés, c'est l'abandon prévisible de beaucoup d'artistes de la jeune génération et aussi de la vieille génération, soit pour poursuivre de nouveaux intérêts, soit parce qu'ils sont las de lutter.

M. Tim Louis: C'est malheureusement ce que j'entends. Une partie du problème, tant pour les plus jeunes que pour les plus âgés, c'est un phénomène de santé mentale. Beaucoup de gens gravitent vers les arts et s'y trouvent naturellement à l'aise en raison de la diversité et de l'inclusion qu'ils sentent dans ces... Ils deviennent des familles. À l'heure actuelle, les gens qui ont des problèmes de santé mentale se tournent vers les arts de toute façon. Mais ce sont ces mêmes artistes qui ont besoin d'être soutenus.

Avez-vous des exemples d'aide qui pourrait être donnée à ces gens sur le plan de la santé mentale? Comment pouvons-nous assurer la sécurité de ces artistes, car ce sont eux qui contribuent à notre sentiment de bien-être?

• (1230)

M. Adam Mitchell: Certainement.

D'abord et avant tout, il faut s'assurer que les gens savent et croient que leurs besoins fondamentaux seront satisfaits. C'est la première chose. Les artistes professionnels qui travaillent au Canada le font à la pige et obtiennent tout juste assez de contrats pendant l'année pour gagner très maigrement leur vie. Ces contrats se sont volatilisés. Ne sachant pas s'ils sont admissibles aux prestations... D'avoir à comprendre le régime de prestations et à y naviguer a eu des effets très néfastes sur leur santé mentale et leur existence. Le fait de ne pas savoir ce que les prochains mois, et même l'avenir plus lointain, leur réservaient suffit à expliquer pourquoi les gens laissent tomber.

M. Tim Louis: Oui, je suis d'accord. Merci.

Cela me permet peut-être de passer à un autre sujet. D'après les artistes que j'ai entendus, les deux choses qui ont été les plus utiles sont la subvention salariale et ensuite la PCU et maintenant la PCRE. On les a qualifiées de bouées de sauvetage. Pour certains des secteurs traditionnels des arts, la subvention salariale a fait toute une différence. La CERB et la CRB peuvent aider les pigistes, de même que les petits artistes indépendants et les travailleurs autonomes.

Je pourrais peut-être demander à M. Roy de parler des festivals. Il n'y a pas de solution universelle. Il y a de grands festivals dans toutes les circonscriptions, y compris la mienne. Dans les collectivités plus importantes, il s'agit notamment de festivals de jazz, de festivals multiculturels, de festivals de blues, de festivals du houblon et de festivals du sirop d'érable. Dans les petites collectivités, il y a les épluchettes de blé d'Inde et les festivals de la fraise. Il serait illusoire de chercher une solution universelle.

Monsieur Roy, vous avez parlé de travailler avec les agences de développement économique régional pour voir s'il n'y aurait pas des solutions sur mesure plutôt qu'une solution universelle. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

[Français]

M. Martin Roy: Je vous remercie de la question.

Effectivement, les grands festivals ont leur propre réalité. C'est le cas des petits aussi, mais de façon générale, plusieurs composent avec les deux programmes existants dont j'ai parlé, soit celui de Patrimoine canadien et celui du Fonds du Canada pour la présentation des arts. Plusieurs petits festivals qui sont créés dans des communautés le sont par leur intermédiaire.

Par souci d'efficacité et compte tenu de l'urgence actuelle, nous pouvons utiliser ces deux programmes pour mieux soutenir les petits comme les grands festivals en y injectant davantage de fonds.

En ce qui concerne les agences de développement économique régionales, je sais que certaines agences au Canada n'ont pas fait du secteur des festivals et des événements une priorité. Elles sont même plutôt hésitantes à intervenir dans le secteur des arts et de la culture. Ce n'est toutefois pas le cas de Développement économique Canada, qui soutient des festivals et des événements.

Par exemple, particulièrement au Québec, cette agence soutient à hauteur d'à peu près 4 millions de dollars les membres du REMI chaque année. Par contre, à l'extérieur du Québec, c'est assez difficile d'avoir le soutien des agences de développement économique. Cela se fait un peu en Ontario, mais à l'exception de l'Ontario et du Québec, c'est assez rare.

Nous proposons effectivement que les agences de développement économique soient plus engagées et qu'elles mettent en œuvre cette version actualisée du Programme des manifestations touristiques de renom, qui a existé en 2009 et en 2010. Grâce au soutien des agences de développement économique régionales, nous pourrions donc intervenir également auprès des petits festivals.

[Traduction]

M. Tim Louis: Je crois que mon temps est écoulé.

Je tiens à vous remercier tous.

Le président: Oui, il l'est en effet. J'ai été un peu trop indulgent.

[Français]

M. Champoux sera suivi de Mme Desbiens, et ils auront trois minutes de temps de parole chacun.

Monsieur Champoux, vous avez la parole.

M. Martin Champoux: Je vous remercie, monsieur le président.

Comme vous l'avez dit, je vais partager mon temps de parole.

Monsieur Roy, tout à l'heure, vos propos m'ont un peu saisi quand vous avez parlé des niveaux de financement pour votre organisme et pour le secteur des événements, financement qui est demeuré le même depuis 2008. Vous avez dit que, si l'on ne remet pas en place l'aide ponctuelle qui avait été offerte en 2019 et l'aide apportée en 2020 en temps de pandémie, vous alliez retomber, en 2021, au niveau de financement de 2008.

Cela n'a pas de sens, évidemment. Souvent, il faut des images fortes pour faire comprendre les répercussions de cette absence de financement. Alors, qu'est-ce qui risque de disparaître en premier, si le financement n'est pas rajusté?

• (1235)

M. Martin Roy: Je vous remercie de la question.

L'existence des festivals et de certains événements est carrément en cause. Actuellement, la réalité sur le terrain que connaissent les festivals et les événements est qu'ils ont amorcé une hibernation et qu'ils tentent le plus possible de conserver leurs équipes, leur expertise et leurs actifs pour pouvoir se remettre en activité lorsque ce sera possible.

Le problème, c'est qu'ils ont fait des dépenses et engendré des déficits. Un moment viendra où il n'y aura plus de liquidités. Leur existence même est en cause. Actuellement, les festivals et les événements ne touchent qu'une seule catégorie de revenus, soit celle des subventions. Environ 4 % des montages financiers viennent normalement de subventions du gouvernement canadien, et au Québec, 8 % viennent du gouvernement du Québec. Des contributions viennent aussi de municipalités et, parfois, d'associations touristiques régionales.

Actuellement, seules ces contributions permettent de maintenir en vie des équipes et des organisations. Il est essentiel que cela passe par là et que les subventions soient augmentées pour l'instant.

M. Martin Champoux: Je vous remercie.

Je vais laisser ma collègue poursuivre la discussion.

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Je remercie nos témoins. Leurs interventions sont toujours très pertinentes et intéressantes.

Monsieur Roy, je vais poursuivre dans la même veine que les propos de mon collègue M. Champoux. On parle déjà de 2022 parce que, pour vous, il est déjà trop tard pour les grandes manifestations de 2021.

De quoi auriez-vous besoin de toute urgence pour pouvoir maintenir en vie la majeure partie des festivals ainsi que l'expertise qui s'y rattache?

M. Martin Roy: Encore une fois, je pense qu'une des clés est ce fameux programme dont je parlais, le Programme des manifestations touristiques de renom.

Si l'on procédait rapidement, on donnerait aux équipes restantes et aux dirigeants la possibilité de rappeler peut-être des gens qui ont été mis à pied ainsi que la possibilité de travailler au cours des 12 ou 15 prochains mois à une relance, à une édition 2022 pour leurs festivals et leurs événements.

On sait que toute cette mauvaise histoire va finir par passer. En 2022, on va parler de relance, on va vouloir attirer des touristes. On va vouloir se retrouver aussi. Je pense qu'on aura besoin, disons, de guérison sociale.

Pour le moment, en 2021 et pour les éditions à venir, nous allons essayer de nous tourner vers le mode numérique, de faire des éditions hybrides et des éditions de moindre envergure. Nous allons essayer quand même de demeurer actifs. Par contre, si l'on misait dès maintenant sur 2022, nous pourrions conserver notre expertise. Il est extrêmement important de garder l'expertise dans nos organisations.

Par exemple, on ne peut pas remplacer du jour au lendemain un directeur de programmation qui a, partout dans le monde, des contacts avec de grandes agences artistiques et avec des artistes. On ne peut pas non plus trouver du jour au lendemain quelqu'un qui a des compétences équivalentes et qui a les mêmes contacts partout. C'est extrêmement important de garder l'expertise au sein de nos équipes.

Mme Caroline Desbiens: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je viens de ce milieu, soit du domaine artistique et touristique. En raison de mon expérience en région, je connais la communion très étroite qu'il y a entre les deux secteurs d'activité économiques; je suis capable de la mesurer.

On sait qu'il faut planifier à long terme. Pourrait-on proposer au gouvernement un plan d'action solide qui serait sécurisant pour l'avenir, qui permettrait de pérenniser les deux programmes dont vous parlez et qu'ils soient indexés afin qu'on ne soit pas toujours obligés de les reconduire?

M. Martin Roy: Je suis d'accord avec vous. Ce sont les deux programmes clés. Encore une fois, il y a plusieurs interventions qui sont faites par le gouvernement fédéral dans le secteur de la culture et des arts. En revanche, pour les festivals et les événements, cela passe essentiellement par ces deux programmes, c'est-à-dire le Fonds du Canada pour la présentation des arts et le programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine. C'est un milieu centralisé. Ce sont 1 050 festivals et événements qui sont soutenus par ces deux programmes. Alors, si ces

programmes ne sont pas bien dotés, c'est tout l'écosystème des festivals et des événements qui en souffre.

Je dois aussi souligner que, en 2016, quand le gouvernement actuel est arrivé en fonction, il avait doublé le budget de Radio-Canada et celui du Conseil des arts du Canada. Toutefois, il n'a pas augmenté le budget des programmes du ministère du Patrimoine canadien de façon aussi substantielle et dans les mêmes proportions. À mon avis, c'est là que le bât blesse.

• (1240)

Mme Caroline Desbiens: Ce secteur est en recul et, en plus, il faut composer avec la relance post-pandémie. L'enjeu est là. Selon moi, il faut vraiment intervenir de façon conjointe. Pour ce faire, on pourrait même superposer des ministères, par exemple celui du Tourisme et celui du Patrimoine canadien.

M. Martin Roy: Absolument. Dans le cadre des deux programmes que j'ai mentionnés, il y aurait sans doute moyen de faire travailler ensemble Patrimoine canadien et le ministère du Développement économique sur un programme à caractère économique et touristique, avec une dimension culturelle forte. Il s'agirait donc de s'appuyer sur les événements et les festivals pour générer de l'activité économique et touristique.

Le président: Je vous remercie, monsieur Roy.

Mme Caroline Desbiens: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Madame McPherson, la parole est à vous pour six minutes.

Mme Heather McPherson: Merci à tous nos témoins.

J'ai quelques questions pour M. Mitchell.

Je ne pense pas que les Canadiens aient nécessairement conscience de l'importance de l'Edmonton International Fringe Festival pour le théâtre au Canada et de ce qu'il a de merveilleux pour notre collectivité. En fait, c'est le cœur d'Edmonton Strathcona. D'ailleurs c'est là que mon mari et moi avons eu notre tout premier rendez-vous, et nous allons célébrer notre 20^e anniversaire. Nous avons célébré notre anniversaire au Fringe chaque année.

Il y a une question que je veux vous poser, monsieur Mitchell, pour m'assurer de pouvoir m'y rendre pour ce 20^e anniversaire. Pourriez-vous nous parler un peu de la forme que prendront selon vous la reconstruction et le redémarrage du festival Fringe?

M. Adam Mitchell: Merci beaucoup. Je suis très heureux d'apprendre que vous avez un lien aussi fort avec nous. Nous entendons énormément de témoignages des répercussions des festivals en général et du festival Fringe en particulier, et c'est toujours agréable à entendre.

Je dirais que la reconstruction sera plus lente que nous ne le souhaitons tous. La réalité, c'est que le type de revenus qui doivent être générés pour bâtir un événement comme le nôtre est tributaire de la possibilité de rassembler les gens en masse. Tous ces événements reposent sur une masse critique.

Nous travaillons très fort pour relier les artistes et leurs auditeurs, même de façon modeste. J'ai un théâtre qui fonctionne actuellement avec une capacité maximale de 20 à 30 personnes. Au bout du compte, cela ne permet de payer les factures de personne. Nous envisageons actuellement un festival en 2021 qui pourrait être composé de prestations en direct, mais en format réduit. Cependant, nous ne comprenons pas vraiment à l'heure actuelle si nous pouvons même envisager une prestation en extérieur, d'où provient d'habitude une grande partie de nos revenus.

Mme Heather McPherson: Pensez-vous, comme l'a dit M. Roy, que le Festival Fringe ne reprendra pas sa forme traditionnelle avant l'édition 2022?

M. Adam Mitchell: Oui. Nous envisageons l'année 2021 comme une sorte de retour au noyau fondamental, avec une édition qui ressemblera probablement davantage à notre tout premier festival qu'à ce qu'aurait dû être notre 39^e édition.

Mme Heather McPherson: Je suis sûre que ce sera merveilleux malgré tout.

Je sais que vous en avez parlé dans votre déclaration préliminaire, mais pourriez-vous revenir un peu sur les conséquences pour la communauté artistique et pour nos fournisseurs découlant de l'impossibilité pour le Festival Fringe d'aller de l'avant? Pourriez-vous aussi nous parler un peu de ce que vous savez des répercussions sur l'avenue Whyte ou sur la grande région d'Edmonton?

M. Adam Mitchell: Absolument.

En réalité, j'ai habituellement plus de 250 employés sur ma liste de paie. J'en ai actuellement 17. Ce chiffre est monté à environ 23, en comptant les étudiants du programme Emplois d'été Canada que j'ai pu garder cet été. C'est un désastre absolu. Nous sommes l'une des organisations les plus diversifiées et les plus polyvalentes de notre collectivité. Nous avons réussi à ouvrir quelques espaces. Nous sommes déterminés à faire partie de la solution pour rebâtir de nombreuses petites organisations artistiques, car nous sommes les gardiens d'une ressource matérielle autour de laquelle la communauté peut être bâtie.

Mme Heather McPherson: Je sais que le Festival Fringe est le plus grand festival d'Amérique du Nord, mais je suis sûre que la situation est identique partout au pays dans d'autres festivals de moindre envergure.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Henderson.

Madame Henderson, vous avez parlé un peu de la réglementation provinciale et de l'incidence des différents règlements provinciaux. Est-ce une préoccupation? Est-ce que nous devrions nous assurer que les règlements et les restrictions sont harmonisés partout au pays? Est-ce que ce serait utile?

• (1245)

Mme Katherine Henderson: Je ne suis pas certaine de pouvoir répondre à cette question correctement, parce que nous suivons les conseils des médecins hygiénistes, et je pense que la situation est très diverse.

À l'heure actuelle, nous savons que dans de nombreux sports, pour pouvoir permettre une pratique très réduite, en toute sécurité, nous devons dépenser beaucoup d'argent et consacrer beaucoup de nos ressources à organiser quelque chose dans des bâtiments sans public, simplement pour permettre aux gens de profiter un tout petit peu du sport. Je pense que ce qui nous manque vraiment, en fait... Je vais parler du curling. C'est l'une des dernières grandes compéti-

tions interprovinciales et interterritoriales. Il faut vraiment être Canadien. Vous devez venir de telle ou telle province et participer à nos championnats.

J'aimerais revenir à la raison pour laquelle nous sommes ici. Toute aide que vous pouvez nous donner... Ce dont il est vraiment question, c'est de ces grands événements, qui non seulement ont des répercussions économiques pour les gens des villes, comme certains de mes collègues l'ont dit, mais l'argent que nous gagnons comme organismes sans but lucratif est réinvesti dans tout le pays. Vous savez, ces fonds servent aux juniors et aux jeunes qui débutent. L'argent va dans nos clubs et dans les endroits où jouent les Canadiens ordinaires.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame McPherson.

Monsieur Shields, vous avez cinq minutes.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Un grand merci aux témoins d'aujourd'hui.

M. Roy a évoqué un chiffre de déficit, et je vais donc revenir à M. Mitchell et à Mme Henderson pour avoir leurs impressions sur l'idée de suggérer un chiffre. Je crois que cela représentera une part importante dans la reprise économique. Pensez-vous qu'il soit possible, au cours des six à douze prochains mois, d'élaborer un chiffre de déficit qui pourrait être compilé à l'échelle du pays et dont nous pourrions nous occuper?

Madame Henderson, il y a plus de 30 patinoires dans ma circonscription, et pas autant de pistes de curling, mais il y en a dans toutes les petites régions rurales du Canada. Monsieur Mitchell, j'ai probablement des programmes qui datent d'avant la naissance de mon collègue d'Edmonton. J'ai les programmes du Fringe du 5^e anniversaire, du 10^e anniversaire et du 15^e anniversaire, et j'ai été déçu lorsqu'il a fallu acheter les billets en ligne, parce que le jeu consistait à essayer d'assister aux spectacles et de faire la queue.

Madame Henderson et monsieur Mitchell, est-il possible selon vous d'obtenir un chiffre de déficit et de le fournir dans un délai de six mois à un an afin que nous puissions l'étudier? Lorsque l'argent a été versé à des organismes, comme nous l'avons entendu lors de l'audition d'un autre groupe de témoins, le gouvernement en a perdu la trace et ne sait pas si l'argent a été versé au niveau des artistes.

Madame Henderson et monsieur Mitchell, pourriez-vous répondre à cette question au sujet du déficit et de la possibilité d'en établir un chiffre à l'échelle nationale?

Mme Katherine Henderson: Voulez-vous que je commence?

M. Martin Shields: Je vous en prie.

Mme Katherine Henderson: Parfait.

À l'heure actuelle, je ne peux pas parler des chiffres relatifs au déficit. Je suis sûre que dans tous les sports nous pourrions unir nos efforts.

Je pense que ce que nous recherchons, ce sont simplement des fonds distincts qui nous permettraient de présenter une analyse de rentabilisation afin de démontrer que cet argent manque effectivement au système.

Je peux prendre l'exemple du curling. La saison dernière, nous avons dû annuler la coupe du monde féminine et un certain nombre d'autres compétitions à compter du 12 mars, qui a été l'un des jours les plus tristes de ma carrière. Comme nous ne sommes pas en mesure de maintenir un certain nombre d'événements à l'avenir, nous prédisons que cette année, il y aura un déficit d'environ 6 millions de dollars.

Je ne peux pas parler pour les autres sports. Nous avons présenté un cadre au ministre Guilbeault. Il contient des critères et une analyse de rentabilisation, et nous serions très heureux de les passer en revue avec vous.

M. Martin Shields: Vous avez parlé d'arroser les racines pour les garder en vie. C'est de cela dont nous parlons, de l'eau et de l'engrais pour garder les racines vivantes. Si nous ne parvenons pas à un chiffre de déficit et que vous avez épuisé vos réserves, ce financement continu dont vous parlez ne les remplacera pas.

Monsieur Mitchell, est-ce que ce serait possible dans votre secteur?

• (1250)

M. Adam Mitchell: Je pense que ce serait extrêmement difficile. Comme producteur de festivals, nous avons eu beaucoup de chance d'avoir une organisation comme celle de M. Roy qui effectue une partie de ce travail partout au pays.

Je peux dire qu'Edmonton compte plus de 800 événements communautaires inscrits auprès de la ville d'Edmonton. Pour ce qui est des institutions traditionnelles ayant pignon sur rue, il sera beaucoup plus facile de formuler le déficit que pour les nombreuses variantes, depuis les théâtres communautaires jusqu'aux artistes indépendants, les artistes qui sont leurs propres producteurs et les compagnies semi-professionnelles à diverses étapes de développement. Il sera très difficile de chiffrer leurs pertes.

M. Martin Shields: Je comprends cela, mais nous parlons de reprise et d'un moteur économique. M. Roy est parvenu à établir un chiffre. S'il est en mesure de le faire, si vous voulez un financement garanti et un montant forfaitaire pour vous rétablir, calculer ce chiffre va représenter un défi.

Un gouvernement peut traiter un chiffre important fondé sur des critères; il est plus facile de l'établir de cette façon. Si M. Roy peut dire qu'il s'agit d'un moteur économique et est en mesure de présenter un chiffre, je pense que nous avons ici un défi qui pourrait être une solution.

Monsieur Roy, voulez-vous répondre à cela?

[Français]

M. Martin Roy: La question est effectivement très pertinente. Je suis en mesure de vous dire que les déficits sont très importants dans toutes les organisations festivières pour les raisons que je vous ai données. Tout le monde avait commencé à dépenser normalement entre les mois de septembre ou d'octobre 2019 et le mois de mars. Il y a donc des déficits importants.

Les gens du Festival de Stratford l'ont même dit publiquement. On parle de plus de 20 millions de dollars de déficit. Un peu partout au Québec, des festivals et des événements disent avoir des déficits de l'ordre de 500 000 \$, de 1 million de dollars. C'est un boulet pour la reprise économique.

On imagine bien qu'à partir du moment où l'on pourra tenir à nouveau des festivals et des événements, si l'on traîne des déficits,

on sera obligé de faire des éditions réduites, alors qu'on aurait besoin d'éditions bonifiées. C'est contre-productif.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Roy.

Nous passons maintenant à Mme Bessette, pour cinq minutes.

[Français]

Mme Lyne Bessette: Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour.

Je remercie les témoins de leurs témoignages.

J'aimerais poser mes questions à Mme Katherine Henderson, de Curling Canada.

Comme vous le savez, je connais bien le milieu sportif, ayant été une athlète olympique. Je sais comment la continuité de l'entraînement est importante pour nos athlètes.

Comment l'organisme Curling Canada a-t-il pu s'assurer de soutenir la continuité de l'entraînement des athlètes et de ses organisations affiliées? Quels ont été les défis liés à cet objectif?

[Traduction]

Mme Katherine Henderson: Cela dépend à quel niveau.

En passant, je connais très bien votre carrière. J'ai déjà travaillé dans le domaine des grandes compétitions, alors c'est toujours un plaisir de parler à quelqu'un qui a participé à des compétitions de ce niveau.

Chez Curling Canada, nous avons dû réorienter notre entraînement de haut niveau. Il a été établi de façon très différente cette année. Selon l'endroit où vous trouvez au pays, nous avons élaboré des lignes directrices sur le retour au jeu pour les gens qui peuvent aller dans un club local.

Toutefois, tout doit être fait très localement en ce moment. Dans le domaine du curling, par exemple, le développement des athlètes passe en grande partie par la compétition. Le nombre de compétitions par rapport aux entraînements est donc relativement élevé. Nous avons pas mal de compétitions au Canada, et c'est l'une des raisons pour lesquelles — je vais utiliser le curling comme exemple — nos athlètes réussissent si bien sur la scène mondiale et ont remporté de nombreuses médailles aux Jeux olympiques et aux championnats du monde.

À l'heure actuelle, ils sont toutefois limités. Ils se préparent pour les Jeux olympiques de Pékin en 2022 et sont très inquiets de l'impossibilité de disputer des compétitions afin de s'améliorer et de s'assurer qu'ils représentent très bien le Canada sur la scène mondiale.

Nous avons aussi un médecin hygiéniste avec qui nous travaillons, et nous avons des entraîneurs et des équipes de haut niveau qui essaient de leur élaborer quelque chose afin qu'ils puissent s'entraîner hors-piste ou de façon très protégée dans leur club.

Mme Lyne Bessette: Je vais passer rapidement à ma troisième question.

[Français]

C'est lié à ce que vous disiez auparavant, madame Henderson.

Avez-vous pu tenir des événements? Si c'est le cas, même si ce n'est que peu d'événements, comment se sont-ils déroulés?

• (1255)

[Traduction]

Mme Katherine Henderson: Nous n'avons pas encore été en mesure d'organiser des événements, mais nous avons fourni du soutien et surtout des conseils médicaux et des conseils de retour à la compétition aux athlètes qui souhaitent jouer dans leur région et dans leur territoire d'origine, grâce aux programmes de notre équipe nationale.

Pour le moment, cependant, Curling Canada n'a pas été en mesure d'organiser des épreuves pour ces athlètes.

[Français]

Mme Lyne Bessette: Comment le gouvernement fédéral aide-t-il Curling Canada depuis le début de la pandémie? Pouvez-vous m'en dire un peu plus là-dessus?

[Traduction]

Mme Katherine Henderson: Nous sommes très reconnaissants de l'aide que nous avons reçue jusqu'à maintenant. Nous avons pu obtenir une partie de l'argent des fonds d'urgence qui ont été débloqués. Cela nous aide à survivre en qualité d'organisme national de sport, comme organisation. Au cours des derniers mois, nous avons eu accès à des subventions salariales d'urgence.

Plus généralement, lorsque nous organisons une compétition, ce n'est pas vraiment pour notre propre survie, mais pour la survie du système, parce que ces grandes compétitions, qui ont des aspects commerciaux... Notre financement est différent de celui de bon nombre d'organismes nationaux de sport, en ce sens que nous sommes en mesure d'organiser des événements de très grande envergure et d'en tirer la majorité de nos revenus, que nous réinvestissons dans le système. Au Canada, ce système comprend 1 000 clubs locaux et 14 associations membres, ainsi qu'un organisme national de sport.

La compétition commence vraiment à la base et se poursuit jusqu'au sommet. En qualité d'ONS, nous avons reçu du financement du gouvernement fédéral, ce qui nous a aidés à survivre.

[Français]

Mme Lyne Bessette: Je vous remercie beaucoup, madame Henderson.

[Traduction]

Me reste-t-il encore un peu de temps?

[Français]

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Mme Lyne Bessette: Maintenant, j'aimerais poser des questions au représentant du Regroupement des événements majeurs internationaux.

Monsieur Roy, comment faites-vous la transition vers des événements virtuels? Quels sont les défis auxquels vous devez faire face lorsque vous rendez virtuels des spectacles de grande envergure?

M. Martin Roy: Je vous remercie de la question.

Disons que les possibilités sont multiples et que cela dépend vraiment des événements. On a vu que, dans le cas des Francos ou du Festival international de jazz de Montréal, ils ont mis en place un volet numérique à partir d'événements qui avaient déjà été enregistrés. Ils ont créé aussi du matériel original dans de petites salles, et ils l'ont rendu accessible à tout le monde gratuitement.

D'autres événements ont opté pour des formules payantes. Je peux citer l'exemple du TIFF. Le festival Juste pour rire a eu plus de 30 000 connexions payantes à une édition récemment. Il y a des formats hybrides et d'autres numériques à cent pour cent. On peut aussi faire des prestations dans des salles avec peu de gens et les retransmettre sur le Web.

Le président: Je vous remercie, monsieur Roy.

Madame Desbiens, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Caroline Desbiens: Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais revenir à M. Roy.

Monsieur Roy, vous nous disiez tantôt que, pour maintenir le niveau de 2020, il faudrait 30 millions de dollars.

Que diriez-vous si l'on demandait au gouvernement de pérenniser ces deux programmes?

M. Martin Roy: Ce serait la moindre des choses.

En 2019, nous avons salué cette mesure de réinvestir dans les deux programmes dont je parlais. Toutefois, cela nous semblait quand même un non-sens que ce soit pour deux ans. Il fallait faire la correction.

Pour ces programmes, nous avons eu le même budget pendant 11 ans. Il n'y avait eu aucune indexation. Je le répète, pour nous, c'est un non-sens de devoir retourner à un niveau antérieur.

Nous avons toujours pensé qu'il fallait en faire davantage, de toute façon. Les sommes qui ont été allouées relativement à la pandémie devraient même être pérennisées elles aussi. Cela va de soi.

Mme Caroline Desbiens: On pense aux grandes manifestations culturelles, comme le Festival d'été de Québec et les Francos de Montréal, mais il y a aussi les petits événements, comme le Festif! de Baie-Saint-Paul, qui ont aussi des besoins.

Sincèrement, j'estime qu'il est faux de croire que l'on puisse organiser de grands festivals — qui exigent beaucoup de logistique — en un an. Le fait que l'aide soit pérenne et indexée en fonction des situations permettrait de régler le problème. Nous ne serons pas toujours en situation de crise sanitaire. Nous n'aurons pas réglé cette question pour 2022, et il risque d'y avoir d'autres crises semblables.

Que pensez-vous d'une aide qui serait indexée et de l'éventualité que l'on tienne compte de la situation d'une année à l'autre dans la gestion de ces programmes?

• (1300)

M. Martin Roy: Je suis tout à fait d'accord. Les organisateurs de la plupart des festivals et des événements me disent que l'un des principaux défis auxquels ils doivent faire face est l'imprévisibilité. Il faut pouvoir prévoir les budgets des événements de 2021, de 2022 et au-delà. Pour l'instant, si l'on joue au yoyo avec les budgets dans les différents programmes, ce n'est certainement pas bénéfique.

J'imagine que M. Mitchell est d'accord avec moi. Son festival est membre de FAME, et nous avons eu l'occasion d'en discuter. Nous nous sommes rencontrés il y a quelques années, à Edmonton.

Je vous assure que la prévisibilité est incontournable dans notre secteur. Il faut régler cela une fois pour toutes et avoir des ententes triennales. Bien des choses peuvent être faites sur le plan administratif.

Mme Caroline Desbiens: Je vous remercie, monsieur Roy. C'était très clair.

Le président: Je vous remercie, madame Desbiens.

[Traduction]

Madame McPherson, vous avez deux minutes et demie.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai quelques autres questions à poser à M. Mitchell.

Il y a deux volets au Festival Fringe et cela vaut aussi pour les autres festivals. D'une part, nous devons trouver un moyen d'obtenir l'appui des artistes et de veiller à ce qu'ils soient soutenus. Par conséquent, nous aimerions examiner la possibilité d'un revenu de base garanti.

Très rapidement, s'il vous plaît, croyez-vous que cela serait utile pour le secteur à l'approche de la saison 2021, avec un renouvellement jusqu'à la saison 2022?

M. Adam Mitchell: Oui, absolument, cela nous donnerait les meilleures chances de conserver des talents incroyables en attendant de redémarrer.

Mme Heather McPherson: Merci.

Dans le même ordre d'idées, le deuxième élément est le soutien que nous voulons pouvoir obtenir pour les salles de spectacles.

Bien sûr, le Festival Fringe se déroule dans une multitude de lieux, mais si l'on se limite à la communauté théâtrale, particulièrement à Edmonton Strathcona, le programme de subvention au loyer a-t-il fonctionné? Comment pourrait-on l'améliorer? Y a-t-il des craintes que cela se termine et que les gens soient laissés en plan?

M. Adam Mitchell: La nature de la plupart des établissements artistiques au Canada est telle que très peu d'entre nous louent de façon traditionnelle. Certains sont dans ce cas, cela ne fait aucun doute, mais la plupart d'entre nous sont sur des terrains de la ville, avec un bail pluriannuel ou ce genre de choses, et nous n'étions donc pas admissibles à la subvention au loyer.

Mme Heather McPherson: Ma question s'adresse à vous et à Mme Henderson.

J'ai parlé à des représentants des municipalités, et ils sont bien sûr dans une situation désespérée. Leurs sources de revenus sont beaucoup plus petites. Une grande partie du financement qui passe par les municipalités dans le cadre des programmes de subventions — en particulier, je le sais, dans la ville d'Edmonton — ne sera pas disponible. Certains disent qu'ils seront fermés, tant pour le sport que pour les arts.

Quel en sera l'impact pour vous, monsieur Mitchell? Je poserai ensuite la question à Mme Henderson.

M. Adam Mitchell: Nous ne savons pas quel est l'avenir de notre financement par subvention au niveau municipal. Je peux vous dire que c'est plus du double de ce que j'ai reçu d'autres bailleurs de fonds locaux, alors si nous perdons ce financement, ce sera une perte dévastatrice.

Mme Heather McPherson: Madame Henderson, allez-y.

Mme Katherine Henderson: J'aimerais ajouter quelque chose. Ce serait une perte dévastatrice, mais j'aimerais aussi ajouter que ce ne sont pas tous nos clubs... Bien que la grande majorité de nos clubs soient des organismes locaux sans but lucratif, ils ne sont pas tous des installations municipales. Ce sont des clubs locaux, mais ce serait dévastateur.

Le président: Merci.

Malheureusement, je dois terminer là-dessus, mais, encore une fois, cela illustre ce qui se passe dans l'ensemble du pays. Je tiens à remercier tous nos témoins d'être venus et de nous avoir fourni d'excellents renseignements provenant de divers milieux. Je tiens à remercier Mme Henderson, M. Mitchell et M. Roy d'avoir été très généreux de leur temps aujourd'hui et de nous avoir aidés à rédiger notre rapport.

Voilà qui met fin à la séance d'aujourd'hui. Nous reprendrons nos travaux vendredi, de 13 heures à 15 heures, heure de l'Est.

Merci beaucoup à tous.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>